

Iftar	
Oran	20h03
Alger	19h49
Constantine	19h35
Imsak	
Oran	04h13
Alger	03h53
Constantine	03h41

LE MINISTRE DES AFFAIRES RELIGIEUSES «Le hadj pas à l'ordre du jour»

Lire l'article de El-Houari Dilmī page 4

Le Quotidien Edition Nationale d'Information D'ORAN

**CONTRATS
AVEC DES ENTITÉS
ÉTRANGÈRES
ET LOBBYS
ANTI-ALGÉRIENS**

Les mises en garde de la Présidence

Lire l'article de
El-Houari Dilmī page 3



**DEUXIÈME JOUR
DE GRÈVE À L'ÉDUCATION**

**Des syndicats
réclament
une «prime
forfaitaire»**

Lire l'article de M. Aziza page 2

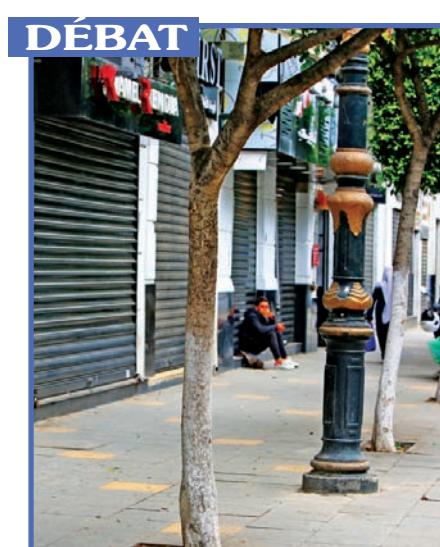
**Vive
tension à
El Qods, des
centaines de
Palestiniens
blessés**

P. 24



BISKRA
**Deux adolescents
meurent noyés**

P. 4



DÉBAT
**Aïd El-Fitr :
l'Algérie va
fermer à tous
les étages !**

Par Cherif Ali

Deuxième jour de grève à l'éducation Des syndicats réclament une «prime forfaitaire»

M. Aziza

La grève de trois jours à laquelle ont appelé quatorze syndicats du secteur de l'éducation s'est poursuivie, hier, pour la seconde journée. Les syndicats des trois paliers dénoncent ainsi le non-respect par le ministère de l'Education de ses engagements quant aux revendications socioprofessionnelles en suspens, mais évoquant et surtout la dégradation «inquiétante» du pouvoir d'achat des fonctionnaires du secteur.

Contacté par nos soins, le président de l'Union nationale des personnels de l'éducation et de la formation (UNPEF), Sadek Dziri, a affirmé que le taux de suivi de la grève a atteint 72% au niveau national. D'après notre interlocuteur, certaines wilayas ont enregistré un taux de suivi plus élevé que d'autres. Il a cité les wilayas de Batna, Biskra, Constantine et Sétif pour les régions de l'Est. Et Oran, Tlemcen, Sidi Bel-Abbes et Mostaganem du côté Ouest. En ce qui concerne le centre du pays, c'est Alger Ouest qui a enregistré le taux le plus élevé, suivie par la wilaya de Blida.

Pour le président de l'Unpef, le président de la République Abdelmadjid Tebboune a fait un grand pas et il a pris des décisions courageuses lors du dernier Conseil des ministres. «Nous avons applaudi les décisions ordonnant l'ouverture du dialogue afin d'améliorer la situation socioprofessionnelle des employés du secteur de

l'éducation nationale ainsi que la révision du statut particulier de l'enseignant». Mais, dit-il, «nous avons réclamé de notre tutelle un agenda et des mécanismes lors de la rencontre de dialogue pour pouvoir avancer dans la concrétisation de ces décisions, sans succès notre demande est restée sans réponses».

Face à cette situation, insiste-t-il, «on remercie le président de la République pour les décisions courageuses déjà prises mais nous l'exhortons à prendre d'autres décisions en attendant la libération du statut particulier et l'amélioration des conditions socioprofessionnelles, et ce, en octroyant une prime forfaitaire au profit du personnel de l'éducation pour les aider à supporter, un tant soit peu, les charges en ces temps difficiles, notamment avec la dégradation du pouvoir d'achat». Et d'ajouter «nous demandons également, ce qui est d'ailleurs faisable et concrétisable rapidement, la revalorisation de la prime des encadreurs des examens de fin d'année», sachant, dit-il, que les encadreurs de différents corps du secteur recevront entre 300 DA à 1000 DA de prime journalière ce qui est insignifiant.

Parmi les mesures qui peuvent être rapidement concrétisables, «l'application du décret présidentiel 14 -266 avec effet rétroactif» et ce, dit-il, «si le gouvernement a réellement l'intention d'ouvrir un dialogue sérieux avec les partenaires sociaux pour apaiser les tensions».

AIDKOU MOURABEK

عيدكم مبارك

أنتم المستقبل
SOCIETE GENERALE ALGERIE

Rencontre ministre de la Santé-syndicat Plusieurs dossiers relancés

Le Ministre de la santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Pr. Abderrahmane Benbouzid, a instruit les directions centrales concernées pour relancer plusieurs dossiers, notamment ceux inhérents au Service civil et à la progression dans la carrière, à la faveur d'une rencontre tenue avec des membres du Syndicat national des praticiens spécialistes de santé publique (SNPSSP), a indiqué hier un communiqué du Ministère.

Les instructions du ministre ont porté sur la situation des services de santé publique ouverts aux concours de chefferie de services hospitalo-universitaires, les textes d'application de la loi sur la santé, le service civil, les primes d'intéressement, la progression dans la carrière, les concours des hospitalo-universitaires, l'IRG et la place du partenaire social dans la hiérarchie des actions ministérielles, précise la même source.

Lors d'une réunion tenue dimanche au siège du ministère de la Santé avec le bureau national du SNPSSP, Pr. Benbouzid a instruit les directions centrales concernées à l'effet de relancer tous les dossiers exposés lors des réunions de la commission de suivi et de lui rendre compte de l'état d'avancement de chaque dossier.

Selon la même source, les

dossiers en question concernent également le jumelage et le partenariat, la place occupée par le partenaire social dans la hiérarchie des actions ministérielles et la prime d'intéressement.

Le ministre a, au cours de cette rencontre à laquelle ont pris part le Secrétaire d'Etat chargé de la réforme hospitalière, Pr. Ismail Mesbah, le SG, M. Abdellah Saihi et des cadre du ministère, souligné l'importance d'établir des échanges de données et d'informations au sein du secteur de la santé sur le déroulement de la vaccination et la stratégie nationale de modernisation du secteur, se basant sur la réorganisation des urgences et la densification du réseau de soins.

Pr. Benbouzid a également exposé, lors de cette rencontre, la situation socioprofessionnelle des travailleurs du secteur, l'évolution de la situation épidémiologique et les moyens et la stratégie mise en place pour la maîtriser et la gérer ainsi que les questions liées à l'amélioration des conditions de prise en charge des citoyens, selon même communiqué.

De son côté, le président du SNPSSP, Dr. Mohamed Yousfi, qui a proposé au ministre de réactiver la commission mixte en vue de la concrétisation des engagements pris, a réitéré la disponibilité de son syndicat à «contribuer à tous

les efforts permettant au secteur de se développer dans un climat favorable basé sur le dialogue, la concertation et la confiance», en comptant sur les efforts l'Administration centrale en vue d'avoir le plus de visibilité sur les aspirations des praticiens spécialistes et les dossiers en instance.

Ainsi, cette rencontre était une occasion pour les membres du bureau national du SNPSSP de rappeler «leurs préoccupations socioprofessionnelles ainsi que les défis auxquels ils font face sur le terrain. Ils se sont également félicités, à cet égard, du dialogue et de la concertation auxquels a appelé le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, lors du dernier Conseil des ministres», ajoute la même source.

Cette rencontre ministère-syndicat qui a été consacrée à l'examen de plusieurs questions intéressantes les praticiens spécialistes de santé publique, intervient dans le cadre du renforcement du dialogue avec les partenaires sociaux, auquel a appelé le président Tebboune.

Compte tenu de la priorité absolue que revêt le dossier de la réforme hospitalière, Pr. Ismail Mesbah, a salué la participation du syndicat lors des consultations qu'il avait initiées et attend d'autres contributions concernant les différents thèmes soumis au débat.

Publicité



Contrats avec des entités étrangères et lobbys anti-algériens Les mises en garde de la Présidence

El-Houari Dilmi

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a adressé une instruction au Premier ministre, aux membres du Gouvernement, aux responsables des entreprises du secteur public, dans laquelle il met en cause des « relations contractuelles douteuses avec des entités étrangères, sans considération des intérêts économique et stratégique du pays ». En effet, dans une instruction présidentielle datée du 25 avril dernier, le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, a instruit le gouvernement de mettre fin, dans un délai de dix (10) jours, à ces « pratiques néfastes », notamment l'interdiction de transfert vers l'étranger d'aucun dividende lié à de tels contrats « qui doivent être résiliés sur le champ ».

L'instruction qui fait état de nombreux rapports parvenus à la présidence de la République, révélant de « graves atteintes à la sécurité nationale par le fait d'entreprises nationales, publiques et privées, qui ont noué des relations contractuelles avec des entités étrangères, sans considération des intérêts économiques et stratégiques du pays », selon le document adressé au Premier ministre, aux membres du Gouvernement, aux responsables des entreprises du secteur public. L'instruction présidentielle fait clairement état d'entreprises algériennes pour les citer nommément, à savoir les

2 compagnies d'assurance SAA et la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR), accusées d'avoir « établi des contrats avec des entreprises d'origine marocaine » et l'opérateur de téléphonie mobile Djezzy dont la « publicité est assurée par la société proche de lobbies étrangers haineux vis-à-vis de l'Algérie ». « Ces relations, engagées sans concertation, se traduisent, on peut s'en douter, par la mise à la disposition d'entités étrangères de données et d'informations sensibles qui peuvent porter atteinte aux intérêts vitaux de notre pays et à sa sécurité », met en garde le président Tebboune. L'instruction présidentielle précise également que « ce genre de contrats, souvent injustifiés, ont donné lieu à des sorties de devises, alors que les prestations confiées aux étrangers peuvent être assurées localement ».

Le Président Tebboune a chargé le ministre des Finances de bloquer le transfert des bénéfices de ce type de contrats à l'étranger, et donné aux responsables des entreprises mises en cause, un maximum de 10 jours pour mettre un terme définitif à leurs relations avec ces entités étrangères et autres lobbys anti-algériens. « Toute violation de cette instruction sera considérée comme une complicité et une trahison, dont les auteurs seront punis », conclut l'instruction présidentielle.

Coronavirus

184 nouveaux cas et 7 décès



Cent quatre-vingt-quatre (184) nouveaux cas confirmés de Coronavirus (Covid-19), 134 guérisons et 7 décès ont été enregistrés ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. Le total des cas confirmés de Coronavirus s'élève ainsi à 124 288, dont 184 nouveaux cas, celui des décès à 3335 cas, alors que le nombre de patients guéris a atteint 86 554 cas, a précisé le communiqué. Par ailleurs, 22 pa-

tients sont actuellement en soins intensifs, a ajouté la même source. En outre, 29 wilayas n'ont recensé aucun cas durant les dernières 24 heures, 14 autres ont enregistré de 1 à 9 cas, alors que 5 wilayas ont recensé plus de 10 cas.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, tout en insistant sur le respect du confinement et du port du masque.

Le Quotidien d'ORAN

Edition Nationale d'Information
Editée par la SPA
ORAN - PRESSE
au Capital de 195.923.000,00 DA

Président Directeur Général
Directeur de la Publication
Mohamed Abdou BENABBOU

Direction - Administration
Rédaction centrale
63, Ave de l'ANP - Oran
B.P.N°110 - Oran
Tél. 041.23.25.22
23.25.23 / 23.25.24
23.25.69 / 23.25.84 / 23.26.15

Climat des affaires Comment améliorer le classement de l'Algérie

L'amélioration du classement de l'Algérie dans le rapport Doing business de la Banque mondiale (BM) a été au centre d'une série de rencontres organisées par le Conseil national économique, social et environnemental (CNESE) qui prend désormais en charge ce dossier, a indiqué hier le Conseil dans un communiqué.

« S'inscrivant en droite ligne des engagements du président de la République contenus dans son programme, notamment celui s'attachant aux libertés économiques et à l'amélioration de l'environnement des affaires et de la promotion de l'investissement, le Conseil national, économique, social et environnemental (CNESE) a, en présence des secteurs et entités directement concernés par cette problématique, organisé une série de rencontres pour identifier les nœuds gordiens auxquels l'Algérie doit faire face afin d'asseoir une véritable réforme structurelle et prospectiviste », a

expliqué la même source. Ces rencontres visent, selon le CNESE, « à la promotion de l'investissement productif, la création d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat et l'amélioration des facteurs d'attractivité des investissements directs étrangers (IDE) ».

A la faveur de ces rencontres, le CNESE a procédé à l'examen du rapport Doing Business (classement de la Banque mondiale) dont la gestion lui a été confiée. Dans ce cadre, il a été établi trois « perspectives axiales » et qui constituent « le socle de la feuille de route élaborée lors desdites rencontres tenues en présence des différentes parties prenantes », a fait savoir le communiqué.

Il s'agit du rehaussement du Comité national dédié à l'amélioration de l'environnement des affaires, de l'installation des groupes de travail techniques de haut niveau pour le suivi des indicateurs qui concourent au « ranking » pays établi dans le

cadre du Doing Business ainsi que la mise à jour du plan d'action dudit Comité national.

Rappelant la suspension décidée par la Banque mondiale quant à la publication du rapport Doing Business en raison « d'irrégularités » dans les données relayées dans ses rapports de 2018 et 2020, le CNESE a souligné avoir formulé des propositions, via une plate-forme électronique ouverte aux pays membres, pour la révision et l'amélioration de la méthodologie observée jusqu'ici, par cette institution.

A cet effet, le Conseil a émis le point de vue et les observations des autorités algériennes quant aux limites de la méthodologie Doing Business et la « subjectivité de quelques contributeurs », tout en formulant des préconisations du CNESE et des membres du Comité national pour améliorer la méthodologie et lever toute incohérence dans l'évaluation des pays, a-t-on souligné de même source.

ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

Un Aïd et des appréhensions

situation épidémiologique ne prête pas à l'alarisme, mais les précautions et la prévention

A trois jours de la fin du ramadhan, les autorités algériennes n'ont rien annoncé au sujet d'un éventuel durcissement du confinement en cette période marquée par le flux important des déplacements des citoyens, dans le cadre des traditionnelles visites familiales et autres incontournables visites aux cimetières, qui font craindre un rebond du nombre des cas infectés par le Covid-19. Déjà, la fin du ramadhan est caractérisée par une débandade quasi générale dans les lieux publics, notamment les magasins d'habillement, pris d'assaut par les foules de jour comme de nuit. Le relâchement en matière de respect des mesures de prévention et les règles d'hygiène, de distanciation et autre port du masque, fait craindre un rebond des contaminations après l'Aïd El Fitr, attendu pour le jeudi 13 mai à travers la plupart des pays musulmans.

Doit-on s'attendre à un renforcement des restrictions uniquement durant les deux ou trois jours de l'Aïd El Fitr ? Rappelons qu'au début du mois de mai, au beau milieu du ramadhan, les autorités ont décidé de réinstaurer le confinement partiel pour une durée de 21 jours à travers 19 wilayas (de 00h à 4h du matin), où il avait été complètement levé auparavant, à la suite d'un léger rebond des contaminations et l'apparition inquiétante de nouveaux variants du coronavirus. La

sont toujours nécessaires, pour ne pas dire qu'elles constituent les seules solutions dont nous disposons dans la lutte contre la propagation du virus. Va-t-on remettre en selles les mêmes mesures de confinement mises en place lors de l'Aïd El Fitr de l'année passée, soit un durcissement du confinement partiel avec arrêt total de tout mouvement des personnes et des transports de 13h jusqu'au lendemain à 7h, où gardera-t-on les mêmes horaires du confinement partiel actuellement adoptés ?

Dans d'autres pays, comme en Egypte et en Tunisie, qui se trouvent confrontés à une « troisième vague », c'est décidé, la fête de l'Aïd El Fitr sera célébrée en plein confinement, comme l'année passée. La Tunisie a entamé le dimanche 9 mai une semaine de confinement total englobant l'Aïd El-Fitr, alors que l'Egypte a, de son côté, décidé de fermer ses cafés, centres commerciaux et restaurants à 21h00 à partir de jeudi 6 mai et jusqu'au vendredi 21 mai.

A côté de la sensibilisation sur le respect des gestes barrières, il est parfois indispensable de mettre des barrières aux déplacements des personnes pour bloquer la circulation du virus. Et, dans ce cas-là, seul un confinement durci, momentanément, pourrait donner des résultats probants.

Gestion des flux migratoires

Le ministre de l'Intérieur au Portugal

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud a entamé hier une visite de travail de deux jours au Portugal pour participer à une conférence ministérielle de haut niveau sur la gestion des flux migratoires à Lisbonne, indique un communiqué du ministère. « M. Beldjoud

entame lundi une visite de travail de deux jours au Portugal pour participer à une conférence ministérielle de haut niveau sur la gestion des flux migratoires à Lisbonne, sous la présidence du Premier ministre portugais », a précisé la même source.

Organisée en présence des ministres de l'Intérieur de pays d'Europe, d'Afrique du nord et

du Moyen Orient ainsi que des représentants de plusieurs organisations gouvernementales et non gouvernementales activant dans le domaine de la lutte contre la migration clandestine, cette rencontre se penchera sur l'examen des voies de partenariat et de coordination pour une meilleure maîtrise de l'émigration clandestine».

INTERNET: http://www.lequotidien-oran.com E-mail : infos@lequotidien-oran.com publicite@lequotidien-oran.com admin@lequotidien-oran.com lequotidiendoran@yahoo.fr	Rédaction Algéroise Tél.: 021.64.96.39 - Fax : 021.61.71.57 Pub Tél.: 021.64.96.44	Rédaction Constantinoise Tél. : 031.92.12.11 Fax : 031.92.12.22
Diffusion : Ouest et Centre : SDPO - Est : SO.DI. PRESSE		

Le ministre des Affaires religieuses «Le hadj pas à l'ordre du jour»

«Les mosquées dans leur grande majorité, excepté quelques cas isolés, ont donné l'exemple en matière de respect des mesures de prévention et du protocole sanitaire décidées par les autorités compétentes», a déclaré, hier lundi, le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi.



El-Houari Dilmi

En effet, intervenant sur les ondes de la Radio nationale, Youcef Belmehdi, a indiqué que le respect des mesures de prévention, lors des prières surérogaatoires (Tarawih) «démontre, encore une fois, le civisme des fidèles et une prise de conscience chez le commun des citoyens», a-t-il affirmé. Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs a, toutefois, appelé les Algériens qui fréquentent les mosquées à continuer «à respecter scrupuleusement le protocole sanitaire pour épargner des vies».

Youcef Belmehdi a également mis en avant l'expérience réussie de la plate-forme numérique algérienne de récitation du Coran 'Maqraa', mise en place par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs depuis deux ans, en remplacement du traditionnel concours national de récitation et de psalmodie du Saint Coran, suspendu pour cause de Covid-19.

Youcef Belmehdi a, par ailleurs, exclu l'ouverture de l'espace aérien pour la saison du grand pèlerinage (Hadj 2021), en raison de la «crise sanitaire qui perdure», a-t-il tranché. «Autoriser nos concitoyens à effectuer le Hadj de

Boukadoum s'entretient avec son homologue iranien

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a eu, lundi, un entretien téléphonique avec son homologue iranien, Mohamed Jawad Zarif sur les derniers développements au Moyen-Orient ainsi que sur plusieurs questions liées aux relations bilatérales et aux voies et moyens de les promouvoir.

"J'ai eu un entretien téléphonique avec mon frère Moha-

cette année, est une question qui n'est même pas à l'ordre du jour», a insisté le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, rappelant que l'espace aérien algérien demeure fermé jusqu'à nouvel ordre. «L'Office national du Hadj et de la Omra a néanmoins pris toutes les mesures et préparatifs nécessaires en cas de réouverture des frontières et de reprise des vols vers l'étranger», a-t-il conclu.

L'Arabie saoudite a annoncé vendredi son intention d'organiser les rituels du Hadj, cette année, dans les conditions préventives spécifiques. Selon le ministère saoudien du Hadj et de la Omra, la mise en place de ce rituel assurera la santé et la sécurité des pèlerins, conformément aux réglementations et normes sanitaires et de sécurité. Le même ministère a affirmé que les autorités sanitaires du royaume continuent d'évaluer la situation et de prendre toutes les mesures nécessaires pour préserver la santé des pèlerins. Pour rappel, lors du dernier Hadj, fin-juillet 2020, seuls une dizaine de milliers de fidèles résidant en Arabie saoudite ont pu effectuer ce rite en raison de la pandémie de coronavirus, contre 2,5 millions de participants venus du monde entier en 2019.

Boukadoum

s'entretient avec

son homologue iranien

med Jawad Zarif, ministre des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran durant lequel nous avons abordé les derniers développements de la situation dans la région du Moyen-Orient ainsi que plusieurs questions liées aux relations bilatérales et aux voies et moyens de les promouvoir", a écrit M. Boukadoum sur son compte tweeter.

Législatives du 12 juin L'ANIE rencontre des représentants de 18 partis

R. N.

Une rencontre a eu lieu dimanche entre le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi, et des représentants de 18 partis politiques en prévision des législatives prévues le 12 juin prochain. La rencontre, qui s'est déroulée à huis clos au siège de l'ANIE au palais des Nations, a été sollicitée par les chefs de partis pour contester l'exclusion des listes de leurs candidats dans nombre de wilayas.

Parmi les partis ayant participé à la rencontre, il y a Jil Jadid, MSP, El Bina, El Fajr El Jadid, Voix du peuple, le mouvement Ennahda. Ces partis ont revendiqué l'ouverture d'une enquête impartiale sur ces exclusions.

A l'issue de la réunion, Mohamed Charfi a annoncé la mise en place d'une cellule de coordination entre l'Autorité et les partis politiques, afin d'éliminer tout obstacle pouvant entraver les préparatifs des élections prévues en juin prochain.

Lors d'une conférence de presse avec des représentants de 18 partis politiques, peu de temps avant l'expiration des délais d'examen des dossiers de candidature, M. Charfi a indiqué que la rencontre était consacrée à l'examen des préparatifs du pro-

chain scrutin, des dossiers de candidature ainsi qu'à la désignation des représentants de partis dans les groupes de travail à constituer.

«Le long débat, qui duré certes des heures, a permis la prise de décisions consensuelles, dont la constitution d'une cellule de coordination, de concertation et de dialogue entre l'ANIE et les représentants de la classe politique, le but étant de prévenir toute piste pouvant obstruer le bon déroulement des prochaines législatives», a souligné M. Charfi.

Selon lui, la cellule est chargée «d'encadrer les représentants des partis au sein des bureaux de vote et de suivre en toute transparence les différentes opérations de dépouillement, conférant ainsi davantage de crédibilité aux élections».

L'ANIE compte au total 24.214 dossiers de candidature dont le délai d'examen a expiré dimanche à minuit, avant de donner le coup d'envoi du début de la campagne électorale.

Conformément aux conditions à remplir, l'ANIE avait rappelé que «les listes des candidats présentées au titre d'un parti politique doivent être appuyées par, au moins, vingt-cinq mille (25.000) signatures individuelles d'électeurs inscrits sur les listes électorales» recueillies dans «23 wilayas dont le nombre de signatures exigées pour chacune des wilayas ne saurait être

inférieur à trois cents (300) signatures». Concernant les listes indépendantes, l'article 36 de la loi organique stipule que chaque liste doit être appuyée, pour chaque siège à pourvoir, par au moins 100 signatures des électeurs de la circonscription électorale.

Les circonscriptions électorales à l'étranger, la liste de candidats est présentée «soit au titre d'un ou de plusieurs partis politiques, soit au titre d'une liste indépendante appuyée d'au moins 200 signatures pour chaque siège à pourvoir parmi les électeurs de la circonscription électorale concernée».

Conformément aux dispositions de l'article 98 de la loi organique relative au régime électoral, en cas de rejet du dossier d'un candidat par l'ANIE, l'intéressé peut introduire un recours auprès du tribunal administratif territorial compétent dans un délai de trois jours, à partir de la date de sa notification. Le tribunal administratif doit statuer dans un délai de cinq jours, à compter de la date d'enregistrement du recours. Le jugement rendu est notifié, d'office et immédiatement, par tous les moyens légaux aux parties concernées, selon le cas, au wali ou au chef de la représentation diplomatique ou consulaire, pour exécution, prévoit le même article, précisant que «le jugement n'est susceptible d'aucune voie de recours».

**Raïna
Raïkoum**

Hamid Dahmani

Les années, les mois et les jours se succèdent dans cette atmosphère pesante et mélancolique, dans ces moments de piété unique.

Ce mois de Ramadhan a eu une saveur insipide. Il n'a pas eu le goût du bien-être des Ramadhans d'autrefois. La joie et le plaisir du jeûneur d'hier nous manquent tellement aujourd'hui en ces moments lourds. L'attendu n'est pas au rendez-vous comme par le passé et les nuits du Ramadhan ne sont plus ce qu'elles étaient. On pourrait même dire «il était une fois les nuits merveilleuses du Ramadhan». Avec l'épidémie de la Covid-19, tout a été chamboulé et les jeûneurs doivent se plier aux restrictions sanitaires pour faire face à ce fléau tueur.

Au début de ce mois de jeûne unique, des tensions sont apparues et elles se sont invités au moment où ont ne les attendait pas.

Pris au dépourvu, le pauvre citoyen a fait face à une pénurie d'argent, une pénurie continue et répétitive. Les chaînes devant les GAB sont

revenues en force avec une valise à plusieurs temps. Et ce n'est pas fini. Tout n'est pas blanc chez les magnats du lait qui, eux aussi, ont imposé leur dictat et leur fait accompli. Ils ont jeté de l'huile sur le feu pour raviver les flammes incendiaires de la spéculation.

Dans les marchés «couverts et découverts» c'est toujours la même rengaine qui revient dans la bouche de ces traîquants de pitance, «ce n'est pas moi, mais c'est l'autre qui est responsable de l'augmentation et de la cherté des prix».

A la veille de chaque Ramadhan, les foyers paient le prix fort pour tenter de survivre décemment durant ce mois sacré.

Des cascades de pénuries de victuailles, qu'on traîne comme un fardeau depuis des lustres. Mais en fait, ce sont la pénurie de l'intelligence et l'absence d'idée et de volonté qui nous minent au quotidien.

«Saha ftorkoum» ou bon appétit, coûte cher aux petites bourses qui sont fatiguées de subir cette situation régulièrement.

Biskra

Deux adolescents meurent noyés

Quatre (04) décès, dont deux (02) par noyade, ont été enregistrés durant les dernières 24 heures, à travers le territoire national, a indiqué hier, la Direction générale de la Protection civile (DGPC), déplorant la perte d'un de ses agents, lors d'une intervention à la suite d'un incendie à Annaba.

Les deux (02) décès par noyade sont survenus dans la wilaya de Biskra dans des réserves d'eaux, et concernent des enfants âgés de 13

et 15 ans, le premier ayant été déploré dans la zone agricole dite «Noumer», commune de Laghrousse, daïra de Foughala. La seconde victime s'est, quant à elle, noyée dans une marre d'eau, à la cité Briniisse, commune d'El-Kanter, précise la même source.

Outre un troisième décès enregistré sur nos routes, 196 autres personnes ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation recensés à travers plusieurs wilayas

du territoire national. A noter, en outre, l'intervention des unités de la Protection civile de la wilaya d'Alger, suite à l'effondrement d'un mur survenu à la cité Douib, commune d'El Biar, causant des blessures à deux (02) personnes. De même qu'au niveau de la wilaya d'Annaba, à la suite de l'effondrement du plancher d'une habitation vétuste, sise dans la commune d'Annaba et causant des blessures à une femme.

Après des tensions avec Madrid et Berlin Le Maroc en brouille avec Téhéran



Depuis quelque temps, le Maroc connaît une série de brouilles diplomatiques avec nombre de capitales. D'abord avec Berlin, ensuite avec Madrid, et cette fois-ci avec Téhéran, avec en toile de fond le conflit du Sahara occidental occupé par le royaume depuis 1975. Jeudi, le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, a accusé devant le lobby pro-sioniste (AIPAC), l'Iran de "vouloir mener des activités de déstabilisation en Afrique du Nord".

En réaction à ces déclarations, le porte-parole du ministère iranien des Affaires étrangères, Saeed Khatibzadeh, a déclaré samedi qu'"en raison de son incapacité à résoudre ses problèmes régionaux, le gouvernement marocain, tout en soutenant le régime criminel islamiste, a une fois de plus répété ses accusations fausses et sans fondement contre la République islamique d'Iran". Selon le même responsable, "de telles accusations non fondées contre l'Iran ne font que contribuer aux complots américains et israéliens dans la région et travaillent contre les partisans de la juste cause palestinienne". "Il est dommage que le gouvernement marocain, qui occupe actuellement la présidence du Comité Al-Qods (de l'OCI), détourne l'attention du principal problème du monde islamique, à savoir la lutte contre la nouvelle agression à Al Qods et la défense des droits de la nation palestinienne, alors que le monde musulman a plus que jamais besoin d'unité et de solidarité", a-t-il ajouté. Avec l'Espagne, le Maroc qui utilise plutôt la carte de l'immigration clandestine pour faire pressions sur ce pays afin qu'il reconnaît ses revendications illégitimes au Sahara occidental semble avoir franchi un nouveau pas après l'hospitalisation, en Espagne, du président sahraoui et SG du Front Polisario, Brahim Ghali. Des médias espagnols ont annoncé, ces derniers jours, que la justice espagnole avait engagé une procédure contre le président sahraoui pour de présumés "crimes contre l'humanité".

Une fausse information démentie par le Haut tribunal espagnol, tandis que la cheffe de la diplomatie espagnole, Arancha Gon-

zalez Laya a déclaré que le SG du Polisario devait quitter l'Espagne au terme de son hospitalisation. L'Allemagne est un autre pays avec lequel le Maroc ne s'entend plus en raison de la question sahraouie. Depuis le 1er mars, date à laquelle le Maroc a décidé de "suspendre tout contact" avec l'ambassade d'Allemagne à Rabat, les deux pays ne trouvent toujours pas un terrain d'entente. En réaction à la dernière décision du Maroc de rappeler son ambassadrice à Berlin, le ministère allemand des Affaires étrangères a fait part de son étonnement, jeudi 6 mai, expliquant qu'il n'avait pas été informé à l'avance de la décision prise par le royaume. "Nous sommes d'autant plus surpris par cette mesure que nous faisons des efforts constructifs avec la partie marocaine pour résoudre la crise", a déclaré un responsable du ministère allemand cité par des médias.

Le Maroc, via son ministère des Affaires étrangères, avait justifié le rappel de son ambassadrice en évoquant, entre autres raisons, des actions entreprises par Berlin après la reconnaissance unilatérale de l'ex-président américain, Donald Trump, de la prétendue souveraineté du Maroc sur le Sahara occidental. Cette décision largement condamnée à l'échelle internationale avait été soulevée par l'Allemagne au Conseil de sécurité de l'ONU où elle a appelé les Etats-Unis à "agir dans le cadre du droit international". Cette accumulation de maladresses marocaines, traduit "la déception de l'occupant marocain, contraint d'ailleurs d'inventer à chaque fois des histoires pour faire chanter ces pays qui ont exprimé clairement leur attachement à la légitimité internationale", explique le représentant du Front Polisario en Europe et à l'Union européenne (UE), Abi Bouchraya Bachir, qui souligne que la politique "du mensonge et du chantage" est la seule constante définissant la politique étrangère du Maroc. Aujourd'hui, dira-t-il, le régime marocain s'en prend à tout le monde, d'abord au peuple sahraoui, puis à la Mauritanie, à l'Algérie, à l'UA et à l'UE au point où il tente l'immixtion dans les affaires internes de l'Algérie et de l'Espagne.

«Pour la survie» du pays Nouvelle tribune de militaires en France

Après un premier texte controversé dont certains signataires sont menacés de sanctions, le magazine ultra-conservateur Valeurs Actuelles a publié dimanche une nouvelle tribune de militaires français "pour la survie" du pays, lancée cette fois par des militaires d'active et ouverte aux signatures. La tribune affichait plus de 36.000 signatures au compteur peu après 01H00, a constaté l'AFP. "Agissez, Messieurs et Messieurs. Il ne s'agit pas, cette fois, d'émotion sur commande, de formules toutes faites ou de médiatisation. Il ne s'agit pas de prolonger vos mandats ou d'en conquérir d'autres. Il s'agit de la survie de notre pays, de votre pays", écrivent les auteurs dans ce texte adressé au Président de la République Emmanuel Macron, aux ministres, aux parlementaires et aux officiers généraux.

Les auteurs disent être "entrés récemment dans la carrière" et précisent qu'ils ne peuvent pas "réglementairement" s'exprimer "à visage découvert". Le ministre français de l'Intérieur Gérald Darmanin a dénoncé lundi une "grossière manœuvre" et le manque de "courage" de "gens anonymes", face à la publication de cette nouvelle tribune. "Il s'agit de gens anonymes. C'est ça le courage ? D'être anonyme ?", a raillé le ministre. "Quelle drôle de société courageuse que celle qui donne la parole à des anonymes. On se croirait sur les réseaux sociaux", a-t-il insisté. "Nous sommes de ce que les journaux ont nommé +la génération du feu+". Hommes et femmes, militaires en activité, de toutes les armées et de tous les grades, de toutes les sensibilités, nous aimons



notre pays. Ce sont nos seuls titres de gloire. Et si nous ne pouvons pas, réglementairement, nous exprimer à visage découvert, il nous est tout aussi impossible de nous taire", écrivent les auteurs pour se présenter. "Afghanistan, Mali, Centrafrique ou ailleurs, un certain nombre d'entre nous ont connu le feu ennemi. Certains y ont laissé des camarades. Ils ont offert leur peau pour détruire l'islamisme auquel vous faites des concessions sur notre sol", disent les auteurs. "Presque tous, nous avons connu l'opération Sentinelle", déployée au lendemain des attentats des 7, 8 et 9 janvier 2015, pour faire face à la menace terroriste sur le territoire national. "Nous y avons vu de nos yeux les banlieues abandonnées, les accommodements avec la délinquance. Nous avons subi les tentatives d'instrumentalisation de plusieurs communautés religieuses, pour qui la France ne signifie rien -rien qu'un objet de sarcasmes, de mépris voire de haine". Valeurs Actuelles avait publié le 21 avril une tribune choc dans laquelle "une vingtaine de généraux, une centaine de hauts gradés et plus d'un millier d'autres militaires", appelaient le président Macron à défendre le patriotisme, et se disaient "disposés à soutenir les politiques qui prendront en considération la sauvegarde de la nation". Ce texte a déclenché une vive controverse dans la classe politique, certains y dénonçant un quasi-appel à l'insurrection quand d'autres saluaient un sursaut salutaire.

Libye Le retrait des forces turques «ne sera pas pour bientôt»



Le retrait des forces turques présentes en Libye "ne sera pas pour bientôt", ont affirmé, dimanche, plusieurs titres de la presse turque, relevant que "la présence des forces turques en Libye est légale et que ces dernières ont été déployées suite à une convention en bonne et due forme signée avec l'ancien gouvernement d'union nationale (GNA)". Selon le journal anglophone Hurriet, "le retrait des forces turques de la Libye n'est pas une revendication du gouvernement libyen, mais celle de certains pays étrangers", affirmant que "ces Etats exercent une pression terrible sur le gouvernement de l'unité nationale dirigé par Abdelhamid Dbeibah". "L'appel de la chef de la diplomatie, Nadja al-Mangoush au retrait des forces étrangères turques est la parfaite illustration de la pression que subissent les autorités libyennes", a souligné le média. Hurriet relève, par ailleurs, que "le retrait des forces turques de

Libye sera préjudiciable pour la stabilité en Libye, notamment au regard des tentatives de déstabilisation que ne cessent d'opérer ces derniers jours certaines parties". Pour sa part, le quotidien Daily Sabah, a soutenu que "la présence des forces turques en Libye a été positive et avantageuse à tout point de vue". "Ce sont les forces turques qui ont mis un terme au phénomène de la migration en Libye. Ce sont aussi les forces turques qui ont aidé l'armée libyenne à se développer", a ajouté le journal. Pour le journal Daily Sabah, "c'est la présence des mercenaires Tchadiens, Syriens et Soudanais qui pose problème en Libye et non pas la présence des forces turques". Le retrait des forces et mercenaires étrangers de la Libye est, pour les autorités libyennes, plus que nécessaire, pour le recouvrement total de la souveraineté de l'Etat libyen. En visite, dimanche, dans les villes de Gatrour et Maabar al-Toum, au sud de Tripoli, la chef de la diplomatie libyenne, Nadja al-Mangoush a déclaré que "les autorités libyennes veulent préparer les élections du 24 décembre prochain loin des armes et de la violence". L'expulsion des mercenaires et forces étrangères de la Libye est indispensable aussi pour la réunification de l'institution militaire.

Aïd El-Fitr : l'Algérie va fermer à tous les étages !

Nous serons intraitables avec ceux qui ne suivront pas les consignes d'ouverture de leurs commerces pendant l'Aïd, avait déjà averti le prédecesseur de l'actuel ministre du Commerce !

Par Cherif Ali

Le résultat, les Algériens l'ont constaté à leurs dépens pendant les fêtes religieuses et autres jours fériés : villes mortes, boulangeries, restaurants et cafés fermés, absence de fruits et de légumes, indisponibilité des médicaments et des transports, notamment.

Pourtant la loi est claire : en cas de fermeture non réglementée du commerce concerné, c'est la fermeture des locaux pendant un mois assortie d'une amende !

En vertu de ce texte réglementaire qui définit les conditions d'exercice de l'activité commerciale, les commerçants sont tenus de respecter les conditions de permanence durant les jours fériés pour assurer un approvisionnement régulier des citoyens, en marchandises et produits de large consommation.

- les listes des commerçants concernés par cette permanence sont arrêtées et affichées sur les places publiques, de chaque commune, pour mettre le citoyen au courant des commerces de permanence le jour de l'Aïd.

L'actuel ministre du Commerce qui a déjà commencé par multiplier le nombre de brigades de ses contrôleurs, ne manquera, certainement pas, d'affirmer qu'il «durcira» les sanctions contre les commerçants réfractaires qui ne respecteront pas «l'obligation de permanence» !

Pour l'heure, il a réuni toutes les conditions pour gagner son pari en réquisitionnant, spécialement pour les journées de l'Aïd El-Fitr, 35.876 commerçants dont 4.745 activant dans la boulangerie, 22.833 dans l'alimentation générale et fruits et légumes, 8.145 dans des activités diverses et 453 unités de production dont 131 laiteries, 282 minoteries et 40 unités de production d'eau minérale. Et pour le suivi de la mise en œuvre de ce programme de permanence, 2.142 agents de contrôle ont été affectés à travers le territoire national.

Tout cela, en fait, participe de la théorie, dès lors que la réalité sur le terrain est autre !

Boulangeries, restaurants, cafés et épiceries spécialisées en alimentation générale ferment boutiques «en raison de l'indisponibilité des employés», affirment les gérants de ces commerces : «Nous ne pouvons pas obliger ces derniers à travailler le jour de l'Aïd et les empêcher, aussi, de passer les fêtes avec leurs familles !», disent-ils.

Certaines pharmacies baissent aussi leur rideau, mais pour une toute autre raison liée à «l'absence de sécurité», disent les gérants des officines. Quant aux sachets de lait, à moins de pister les camions de transport, mieux vaut ne pas en parler, ou plutôt si, il faut évoquer la teneur du lait qui est proposé à la commercialisation, de l'eau blanche à en croire un rapport d'analyse. Et dire que des producteurs jet-

tent le lait crû faute de pouvoir le stocker ou le vendre !

L'Etat, pendant ce temps, consacre 200 millions de dollars à importer de la poudre de lait ! C'est ça, en fait, l'Aïd en Algérie !

Et dans ce mélange sont pointés du doigt tous ces ouvriers besogneux de l'intérieur du pays, dont on ne remarque la présence ou l'absence, que pendant les fêtes.

Qui dit Aïd, pense aussi aux carburants et la hantise de la pénurie d'essence, qui est déjà perceptible, autour des stations qui sont prises d'assaut ! Ni les propos rassurants des responsables de Naftal, encore moins la disponibilité des produits à la pompe ne rassurent les automobilistes qui s'entêtent «à prendre la file», nonobstant la chaleur caniculaire !

Parler de pain la veille de l'Aïd, c'est aussi évoquer sa rareté pendant et après les fêtes. Certains en stockent à volonté, pour jeter presque tout, par la suite. Les rares boulangeries ouvertes le jour de l'Aïd, seront prises d'assaut : il faut se lever à 4h du matin pour espérer en avoir !

Un ministre avait proposé de fermer «massivement» dans les filières telles la boulangerie, la coiffure et la restauration entre autres, pour palier au déficit et à l'absence de toutes ces «petites mains». L'idée n'est pas mauvaise au demeurant, à condition d'associer les banques aux projets des «apprenants» pour les aider à démarrer leur entreprise, une fois le diplôme acquis.

Les commerçants réquisitionnés pour la permanence de l'Aïd, vont-ils passer outre ou obtempérer aux menaces des pouvoirs publics et assurer cette obligation de permanence ? La question risque, encore une fois, de faire polémique au vu de toutes les affirmations des responsables qui vont s'exprimer à posteriori et prétendre que tout va bien dans le meilleur des mondes, très loin de la triste réalité vécue par les Algériens.

L'Union générale des commerçants et artisans algériens, impliquée, également, dans cette affaire va, certainement, se «fendre» ces jours-ci d'un appel pour le respect de l'ouverture des magasins et de la permanence imposée aux commerçants ; elle avait présenté à l'époque, une proposition de loi portant organisation de l'activité commerciale et la réglementation du secteur des services. La non définition des horaires d'ouverture et de travail, y compris par alternance, en période de fêtes, a laissé le champ libre aux commerçants qui ont imposé leur propre loi, ouvrant et fermant leur magasin au gré de leur humeur.

La proposition de l'UGCAA est restée en l'état, ce qui ne la dédouane aucunement, elle qui n'a qu'une faible emprise sur ses adhérents ! Sa responsabilité est engagée au même titre que le mi-



nistère du Commerce, coupable de n'avoir pas déjà, sanctionné, sévèrement, comme il l'a prétendu, les commerçants défaillants des années durant. C'est cette impunité, d'ailleurs, qui va selon certains, encourager d'autres commerçants à récidiver, dès ce week-end et les jours qui suivront.

L'AÏD, C'EST JEUDI !

Les familles algériennes, hantées par le spectre des pénuries à venir, essayent d'anticiper au mieux les manques à venir; il faut le dire, les fêtes algériennes dans la capitale et la majorité des grandes villes d'Algérie, sont toujours synonymes de disette et de privations, en raison du diktat des commerçants qui font fi de l'intérêt général et de la réglementation qui les oblige à ouvrir leur commerce pendant ces journées précises.

Il faut dire aussi que l'essentiel de la population ouvrière pour ce qui est d'Alger, par exemple, vient des autres régions du pays, de l'Est et de la Kabylie. Et même les familles qui sont originaires de ces wilayas, préfèrent passer l'Aïd, loin de la capitale ! De plus, Alger, tout comme Oran, Annaba ou encore Constantine ont une composante sociologique différente des autres grandes métropoles. C'est ce brassage qui fait que ces villes se vident de leurs habitants, à l'occasion des jours fériés et présentent l'image de villes désertées ! Des villes où les rares taxis sont

pris d'assaut. Quant aux tarifs, mieux vaut ne pas en parler. Globalement, si le transport inter-wilaya fonctionne, peu ou prou, durant les fêtes religieuses, les bus privés qui assurent les liaisons urbaines restent au garage. Pas de recours possible des usagers en l'absence de contrôle sur le terrain !

Sans forcer le trait, c'est la triste situation qui va prévaloir l'Aïd ! Le consommateur de manière générale, ne défend pas ses droits, dit-on, et les commerçants se disent «chez eux» et ne respectent pas les clients. L'Etat ne fait rien ou presque, pour faire respecter les règles et les lois. Chacun y va de sa lecture de la notion de service public, notion tellement galvaudée qu'elle a perdu tout son sens. On se renvoie la balle : le ministère du Commerce, accusant tantôt celui de l'Agriculture, ou même les collectivités locales, et à tout ce beau monde de pointer du doigt les consommateurs «incapables, selon eux, de discipliner leur boulime et de stopper leur frénésie d'achats» !

De ce qu'il précède, il manque un effort d'exploration concernant les causes profondes de cette situation qui se répète, bon an mal an, à chaque fête religieuse.

Le ministère du Commerce, principal responsable du non respect de l'obligation d'ouverture des commerces et de la permanence dont il a, lui-même, fixé les règles, ne réussit, toujours pas, à

s'extraire de la méthode Coué : «l'Etat va sévir, on sera sans pitié avec les contrevenants...» !

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales ainsi que celui des Affaires religieuses sont tout autant concernés ! Le premier doit instruire les walis pour prendre en charge les problèmes récurrents des citoyens qui reviennent, à chaque fête et jour férié, comme le ramassage des ordures ménagères ce qui va, à coup sûr, obliger le ministre à signer une «instruction» pour obliger les responsables des collectivités locales à s'acquitter de cette mission de «service public» ! Le second, par imams interposés, doit faire dans la sensibilisation des commerçants, mais aussi des consommateurs qui doivent maîtriser leur boulime !

Mais sinon, tous les ministres du Commerce, de l'indépendance à ce jour, ont dit vouloir prendre en charge ces fermetures récurrentes des commerces, à la veille de chaque fête religieuse. Pour y laisser, en définitive, la preuve de leur inefficacité et de leur perte de crédibilité ! A moins que l'actuel détenteur du maroquin, qui «est venu pour travailler et non pas pour régler les comptes», émerge du lot pour : sanctionner durement tous les commerçants qui n'auront pas respecté l'obligation de permanence ?

- ou prétendre que globalement, la permanence a été respectée, au grand dam des consommateurs qui ont eu à le vérifier à leurs dépens !

Pacte saoudo-américain, en 1973

La Raison dans l'histoire

Par Medjdoub Hamed*

Au 21^e siècle, déjà trois épidémies mortelles sont déjà survenues, dont celle en cours. Selon les scientifiques, ces épidémies impliquent des coronavirus émergents, hébergés par des animaux et soudain transmis à l'homme : les SRAS-CoV et le MERS-CoV. Face à la propagation du coronavirus SARS-CoV-2 dans le monde, la recherche se mobilise pour accélérer la production des connaissances sur ce virus, sur la maladie qu'elle provoque (Covid-19) ainsi que les moyens de la guérir et de la prévenir.

Si cette pandémie va certainement s'esouffler comme les pandémies passées, il demeure qu'une menace réelle plane sur l'Humanité sur le plan sanitaire, dans les années ou décennies à venir. Et l'inconnu est le degré de virulence et donc le nombre de décès et de contaminés. Jusqu'à présent, la pandémie a fait plus de 142 millions de contaminés et plus de 3 millions de décès. Qu'en sera-t-il demain ?

Et rien ne nous permet de dire que cette menace pandémique SARS-CoV-2 n'a rien à voir avec la structure du monde telle qu'elle s'articule aujourd'hui. Bien sûr, on peut penser que le Covid-19 n'est qu'un aléa du hasard. Cependant rien n'est moins sûr. Les êtres humains ne disposent pas de leur avenir qui est toujours à se construire avec eux et sans eux. Donc une grande incertitude dans le devenir de l'Humanité.

Partant de ce constat, l'auteur se propose d'analyser la réalité du monde telle qu'elle est aujourd'hui et comment elle y est parvenue. L'analyse qui va suivre ne cherche qu'à montrer des « pistes historiques » qui ont joué dans la structure du monde actuel. Et ce faisant, elle cherche à opérer un dépassement tant les pistes historiques les laissent entrevoir. En clair, une logique, une raison apparaît dans le développement du monde.

Aussi, nous allons commencer par le monde musulman qui est aujourd'hui en pleine effervescence. De l'Islam, de l'islamisme, du nationalisme musulman, des monarchies arabes, en clair qu'en est-il de ce monde complexe qui est traversé par des forces embrouillées, enchevêtrées, difficiles à démêler ? Tout d'abord l'Islam, c'est une grande religion, elle a plus de 1,6 milliard de fidèles. C'est la troisième religion après la religion juive et la religion chrétienne. De l'Islam est issu l'islamisme. Celui-ci est né de courant de pensées diverses dont essentiellement le wahhabisme et le réformisme. Diverses explications sont données sur le sens de son irruption, tel le choc colonial, ou encore la confrontation des musulmans avec la modernité occidentale et sa domination, ou encore la « perte des valeurs » musulmanes qui auraient affaibli la 'Oumma' musulmane.

D'autres avancent que le courant des 'Frères musulmans', groupe fondé par Hassan el Banna, en 1928, serait à l'origine de l'islamisme. Selon les historiens occidentaux cette confrérie est le premier mouvement à entrer sur la scène politique pour réclamer l'application de la Chariâ, la loi islamique, dans un premier temps en opposition à l'occupation britannique, en Égypte. En réalité, l'Islam comme l'islamisme remontent très loin, des premiers califats omeyyade, abbasside à l'empire ottoman. L'islamisme a toujours été politique, depuis la naissance de l'Islam. Donc que le courant islamiste en soit issu ne change en rien à la donne politique. Que ce soit la religion juive, chrétienne ou islamique, le pouvoir spirituel et donc religieux a toujours cherché à avoir l'ascendant sur le pouvoir temporel, et longtemps l'Eglise cumulait le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel. Si, en Occident, le pouvoir temporel s'est émancipé de la tutelle de l'Eglise,

Le problème aujourd'hui sur la réalité du monde est très complexe, difficilement déchiffrable. En particulier, avec la pandémie Covid-19 qui a fait irruption en novembre-décembre 2019. Et les gouvernements du monde entier ne savent pas comment réagir face à la pandémie, que ce soit cette pandémie ou des pandémies futures, si ce n'est les mesures de distanciation, de confinement, du masque de protection, ou l'élaboration de vaccins pour lutter contre le germe viral.



cela est dû essentiellement au développement politique, économique et social qui a commandé la séparation du pouvoir spirituel de l'Eglise du pouvoir temporel reconnu aux souverains et aux pouvoirs civils qui ont la charge des affaires humaines et de l'ordre social, il n'en est pas de même pour le monde musulman.

Ce qui se passe dans le monde musulman est tout à fait naturel. On comprend pourquoi des républiques théocratiques musulmanes existent. Les républiques islamistes d'Iran, du Pakistan, par exemple. Des monarchies théocratiques, dont l'exemple rigoriste le plus frappant est l'Arabie saoudite. Certaines monarchies musulmanes théocratiques légèrement plus souples avec l'introduction du multipartisme, mais toujours dans le cadre islamique dans la constitution, constituent déjà un pas important dans l'évolution du monde de l'Islam.

Il en va de même des républiques nationalistes nées de la décolonisation, telles l'Algérie, la Tunisie, la Syrie, le Soudan... Mais toutes ces républiques font de l'Islam la religion d'État. Et là encore, l'Islam est protégé, et donne à la république nationale à la fois le pouvoir temporel et spirituel, et la font rejoindre, en quelque sorte, aux monarchies conservatrices et les républiques islamiques qui cumulent naturellement les deux pouvoirs.

L'islamisme et le nationalisme musulman et donc de la théocratie républicaine, de la monarchie conservatrice ou de la république nationaliste constitue un seul et même problème. Ils ont tous pour fondement commun, l'Islam, et l'islam est en fait l'identité des Musulmans dans le monde, comme les Occidentaux sont d'origine chrétienne, les Chinois ont différentes religions ancestrales, bouddhiste, taoïste, musulmane...

Un point important à souligner dans le réel entre l'islamisme et le dogme de l'Islam, une

nette différence sépare le courant politique islamiste et l'Islam qui est une religion universelle. L'Islam ne s'adresse pas seulement aux Musulmans, mais à tous les êtres humains. D'autre part, l'Islam repose sur le Coran et la Tradition (Sunna), et le consensus des spécialistes de la Loi. Texte fondateur, le Coran est dans son intégralité la parole de Dieu dictée par l'Ange Gabriel au Prophète Mohamed (QSSL). Alors que l'islamisme est constitué de plusieurs courants de pensées politiques aux discours divergents, et dont l'interprétation de l'islam propre à chaque courant agit en vue d'une action, d'un projet politique. Ces courants visent à transformer le système politique et social d'un État. L'islamisme est donc avant tout une visée politique, l'islam leur servant de cause pour la légitimation de la prise du pouvoir.

Et que défendent-ils les courants islamistes ? Le premier point est la Chariâ islamique, la loi édicté par les préceptes de l'Islam. Le second et le troisième point qui vont ensemble sont l'unité du monde musulman et le retour au califat.

Le quatrième point est l'élimination de toute ingérence étrangère. Se pose alors la question de la réalisation du projet islamique. Est-il possible dans un monde en pleine mutation où 194 États sont membres de l'Organisation des Nations Unies ? Faut-il alors effacer 22 pays arabes souverains et constituer un califat islamique ? Et ces pays ne viennent-ils pas de sortir tout juste de la colonisation de plus d'un siècle ? Et pourquoi le mouvement islamique ne s'est-il pas opposé à leur colonisation par l'Europe ? D'autre part, le mouvement prône toute élimination d'ingérence étrangère. Cependant n'est-ce pas les États-Unis et l'Arabie saoudite qui ont uni, financé et armé les islamistes arabes et afghans pour lutter contre l'armée rouge de l'ex-Union soviétique ? Et que ce sont ces islamistes qui

ont mis en échec la deuxième armée du monde, lors de la guerre 1979-1989, en Afghanistan. Donc, quoique sont les contradictions dans le mouvement, l'islamisme constitue un mouvement idéologique religieux naturel dans l'histoire. Il a tout son sens dans la marche de l'histoire.

Sur un plan plus général, tous les discours au fond sur l'Islam se valent, ceux qui sont au pouvoir comme ceux qui visent le pouvoir. La seule contrainte, c'est la marche de l'histoire. En clair, c'est elle qui, selon les conjonctures historiques, a propulsé tel ou tel mouvement dans la réalité politique que l'on connaît aujourd'hui, dans le monde musulman. Et il faut souligner que tout mouvement politique qui prend le pouvoir, quel qu'il soit, est légitimé par l'essence même de l'histoire qui l'**« a fait émergé »**. Et c'est cela qui fait prendre conscience du sens de la marche de l'histoire du monde.

Par exemple, la colonisation par l'Europe qui a duré plus d'un siècle pour certains pays arabes, puis les deux Guerres mondiales qui surviennent ces dernières, n'ont-elles pas bouleversé et mis fin à l'ordre colonial européen ? Les nations musulmanes n'existaient pas comme elles le sont aujourd'hui. A l'époque, avant la colonisation, c'était la 'Oumma' musulmane qui avait cours, même divisée en quelques États. Des peuples regroupés pour la plupart et soumis aux califats puis à l'empire ottoman. Avec l'œuvre du temps dans l'histoire qui a fini par affaiblir l'empire ottoman, est venu le temps de son dépècement, au point qu'il a été surnommé l'**« homme malade »** de l'Europe. Ses territoires au Moyen-Orient et en Afrique du Nord passèrent sous la coupe des puissances coloniales européennes.

Suite en page 8

*Auteur et chercheur spécialisé en Economie mondiale, Relations internationales et Prospective

BOUIRA

Le mois de Ramadhan le plus pénible

Malgré les assurances données par les autorités, que les prix des légumes et des fruits allaient baisser au début de la deuxième semaine du Ramadhan, et malgré les mesures prises par le ministère du Commerce pour affronter les spéculateurs sur les marchés, les prix des légumes, des fruits et des viandes sont toujours à la hausse.



Farid Haddouche

Certes, c'est un rituel commun aux consommateurs, de voir les prix des fruits et légumes, des viandes, et d'autres produits alimentaires, prendre une hausse vertigineuse pendant le mois de Ramadhan. Mais, ce mois de carême a dépassé tout entendement dans la cherté, que le citoyen n'a pas vécu. Nous vivons les derniers jours du Ramadhan et la situation n'a pas évolué d'un iota concernant la baisse des prix. Commençons avec le prix de la tomate qui a atteint un seuil inouï, puisqu'elle est cédée à 180 DA le kg. La pomme de terre, en dépit des mesures prises par les secteurs concernés dans le but de baisser son prix, elle reste tout de même affichée à 100 DA le kg et dans les points de vente ouverts par les services agricoles, le tu-

bercule est cédé à 50 DA. Sauf que le consommateur est astreint à poireauter pendant des heures dans une longue chaîne. Donc les 2 possibilités sont contraignantes pour le citoyen. Dans toute la wilaya de Bouira, la direction des Services agricoles a pris l'initiative d'ouvrir 5 points de vente, dans les 5 grandes daïras de la wilaya, dans le but de casser les prix. C'est une bonne initiative, mais très insuffisante, pour une grande population qui frôle le million d'habitants. En somme, le déstockage des grandes quantités de pomme de terre, dans le but de réguler les prix n'a pas eu l'effet attendu. Ceci dit, même les autres produits agricoles ne font pas exception, car, la courgette a atteint les 140 DA le kg, l'oignon 60 DA, le haricot vert 200 DA, les petits pois 140 DA, le poivron 120 DA, le piment 160 DA, la laitue 120 DA, le fenouil 70 DA, le

chou blanc et vert 60 DA, bette-
rave 50 DA, les épinards 60 DA,
les carottes et les navets 80 DA,
l'aubergine 60 DA. Pour les fruits,
nous remarquons que les oranges de bonne qualité se vendent
à 180 DA le kg, et celles de qualité moyenne 130 DA, les prix de la pomme sont affichés entre 160 et 250 DA le kg, et la banane 400 DA, les nèfles 400 DA, la fraise 400 DA. Quant aux fruits tropicaux c'est aussi la saignée, et il vaut mieux ne pas s'attarder. Nous comprenons pourquoi les prix des fruits et légumes continuent à connaître une augmentation des plus démesurées dans la ville de Bouira, parce que la spéculation bat son plein, et cette dernière entraîne la frénésie des prix que rien n'arrête, ni même les dispositifs mis en œuvre pour y mettre un terme. Mais est-ce pour autant que les prix doivent subir une hausse si outrancière ?

DJELFA

Lancement du chantier de raccordement de 500 foyers au réseau de gaz

Une enveloppe financière de 711 millions de DA a été affectée au projet de raccordement au réseau public de distribution de gaz naturel de 500 foyers du lotissement urbain Oum Cheggag relevant de la commune d'El Keddid (100 km à l'ouest de Djelfa), a-t-on appris dimanche auprès des services de la wilaya. Le wali, Djilali Doumi, avait procédé, samedi, dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de la mémoire commémorant les massacres du 8 mai 1945, au lan-

cement du chantier de ce projet visant le raccordement de 500 foyers de ce lotissement, classé zone d'ombre, au gaz naturel, a appris l'APS auprès de la cellule de communication de la wilaya. Ce projet porte sur la réalisation d'un réseau de conduites de gaz d'une longueur de 15 km et de 22,5 km de réseaux de distribution à l'intérieur du tissu urbain, dans un délai n'excédant pas 8 mois, selon la fiche technique du projet. Cette enveloppe financière, qui s'inscrit dans le

cadre du développement des zones d'ombre, a été mobilisée dans le cadre du programme sectoriel complémentaire pour l'exercice 2020 et du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales. Ce projet, dont le lancement a coïncidé avec la commémoration d'une date historique importante (8 mai 1945), a été bien accueilli par les habitants de ce lotissement, qui ont grand besoin de cette énergie vitale, vu le froid rigoureux que connaît cette région, en hiver.

ALGER

Thalassémie : Plaidoyer pour un réseau de soins intégré

Des hématologues, des pédiatriques et des médecins-transfusseurs ont plaidé pour la mise en place d'un réseau de soins englobant toutes les spécialités entrant dans le cadre de la prise en charge de la thalassémie à l'échelle nationale. La thalassémie est une maladie héréditaire chronique du globule rouge due à une anomalie de l'hémoglobine. Elle est responsable d'une anémie, d'une fatigue et d'un retard de croissance et d'autres complications, en absence de transfusion sanguine le malade dans la forme majeure décède avant l'âge de l'adolescence. Les complications de la maladie se manifestent notamment par une forte anémie, des essoufflements, une fatigue chronique, des déformations osseuses, une carence en acide folique et en vitamine B12, et une splénomégalie (une hypertrophie de la rate), résultat d'une surcharge en fer. A l'occasion de la Journée mondiale de la thalassémie, célébrée le 8 mai, la cheffe de service pédiatrie au Centre hospitalo-universitaire (CHU) 'Mustapha Pacha', Pr. Rachida Boukhari a indiqué que la prise en charge des enfants thalassémiques était assurée auparavant au Centre d'hémobiologie et de transfusion sanguine avant son transfert au service pédiatrie « à la fin des années 1990 suite à la réorganisation des soins, une démarche qui a contribué avec le temps à l'amélioration de la prise en charge ». La pédiatrie du CHU Mustapha accueille 100 enfants issus de différentes wilayas pour des séances de transfusion tous les 21 jours en vue de maintenir le taux d'hémoglobine à un niveau favorable à une croissance normale, et permettant à ces jeunes patients de mener une vie normale, voire de poursuivre leurs études, a souligné Pr. Boukhari, appelant la tutelle à mettre en place « un réseau intégré de soins englobant les spécialités entrant dans le cadre de la prise en charge de la thalassémie à l'échelle nationale ».

La spécialiste a valorisé, dans ce sens, la bonne prise en charge des enfants thalassémiques et la disponibilité de l'hémoglobine grâce à la proximité de son service du Centre de transfusion sanguine du CHU 'Mustapha Pacha', au moment où des services pédiatriques dans d'autres établissements sont dans « l'incapacité totale », a-t-elle dit, d'assurer une telle prise en charge, en raison de l'absence ou de l'in disponibilité de centre de transfusion sanguine capable de préparer l'hémoglobine. Par ailleurs, Pr. Boukhari a expliqué que l'hyperferritinémie ou la surcharge en fer résultant du traitement transfusionnel peut affecter plusieurs organes du corps du patient thalassémique, en dépit des soins palliatifs, précisant que dans certains cas, un suivi est nécessaire dans d'autres spécialités, comme la cardiologie et l'endocrinologie pour prévenir les effets se-

Horaires des prières pour Alger et ses environs

29 ramadhan 1442				
El Fedjr 04h03	Dohr 12h45	Assar 16h33	Maghreb 19h49	Icha 21h20



condaires de cette saturation en fer. Evoquant les problèmes rencontrés par les malades, elle a cité l'absence de spécialités en la prise en charge des patients adolescents, faisant état de 25 jeunes au service pédiatrie du CHU 'Mustapha Pacha' « en raison de l'absence de spécialités en la prise en charge, à cet âge, à l'échelle nationale ».

Concernant les taux de réussite de ces patients sur les plans scolaire et professionnel, Pr. Boukhari a indiqué que « 50% des thalassémiques qui suivent un traitement régulier, mènent une vie normale et que beaucoup ont réussi dans leurs études et travail, en dépit du poids de la maladie ».

« Le staff médical veille, en application des recommandations du Conseil génétique, à expliquer aux parents d'enfants atteints de cette maladie héréditaire les risques pour de futures grossesses mais souvent en vain », ce qui constitue pour eux, selon Pr. Boukhari, un lourd fardeau sur les plans économique et social et même sanitaire, au fil du temps

LE CHEMIN RESTE LONG EN DÉPIT DES DÉVELOPPEMENTS DE LA CHAÎNE DE SOINS

En dépit des développements enregistrés dans la prise en charge, en termes d'organisation et de chaîne de soins, Pr. Boukhari estime que « le chemin reste long » pour atteindre les objectifs tracés, « raison de l'absence d'un réseau de soins intégré à travers le territoire national épargnant aux familles les désagréments d'un déplacement tous les 21 jours pour des transfusions et d'autres examens médicaux ». Par ailleurs, et concernant le traitement et la disponibilité de médicaments contre la surcharge en fer, Dr. Naciba Ben Ali Khoudja, pédiatre à la clinique du CHU Mustapha Pacha, a fait état de thérapies modernes utilisées dans des pays développés ayant donné des résultats « très satisfaisants », et qui permettent d'éviter au patient les séances de transfusion sanguine. A ce propos, elle a exprimé le voeu de voir les patients en Algérie bénéficier prochainement de ces nouveaux médicaments afin d'améliorer leur quotidien, plaident pour l'encouragement de la greffe de cellules souches (transplantation de moelle osseuse), actuellement « inexistant » en raison de l'absence de centres spécialisés. Selon Dr Ben Ali Khoudja, le Centre anti-cancer Pierre et Marie Curie (CPMC) « reste le seul à pratiquer les greffes de cellules souches chez les personnes adultes, ce qui place les thalassémiques sur une interminable liste d'attente. L'introduction du nouveau traitement et le lancement de la greffe de cellules souches restent des perspectives prometteuses », a-t-elle ajouté.

OUED EL ATHMANIA

Détresse des ex-habitants de la Mechta El Khadraouia

Les habitants de la Mechta El Khadraouia, située à Oued El Athmania, dénoncent une grave machination qui a conduit à leur expulsion de terres qu'ils occupaient et exploitaient depuis des siècles.

Abdelkrim Zerzouri

Nous sommes victimes d'un abus qui a conduit à la spoliation de nos terres, la démolition de nos habitations et une expulsion que nous vivons comme un exil », nous dira le président de l'association « Mechta El Khadraouia », Diab Chawki. « On a été déracinée de nos terres », dira-t-il, lors d'un contact avec notre rédaction, sans réussir à contenir un soupir qui en dit long sur cette dramatique situation. Genèse de l'histoire : El Khadraouia, une mechta située à 15 kilomètres du chef-lieu de la commune de Oued El Athmania, qui s'étend sur plus de 1.400 hectares, avec près d'une centaine de familles qui y vivaient, « a été rasée de la carte dans un silence complice des autorités locales », ajoute notre interlocuteur. A l'époque coloniale, Bengana est entré en possession des terres de cette mechta, terres qu'il a exploitées jusqu'à l'indépendance, sans aucun conflit avec les familles qui occupaient et exploitaient depuis toujours des assiettes de terrain de cette même mechta, et le topo restera le même après l'indépendance, malgré le changement de main de la propriété, passée sous le nom de M. Hamama. Mais, les choses ont pris une tournure brutale après l'apparition au début de cette dernière décennie d'un nouveau propriétaire, Boussouf Malik dit Lamine, qui a changé le décor de cette paisible localité, indique M. Diab Chawki. Ce dernier nous a déclaré que les habitants des lieux, qui espéraient développer la vocation agricole de la région, ont vite déchanté quand ils ont été violemment attaqués par le propriétaire en question. Rapide, le nouveau propriétaire a montré ses ambitions réelles, qui n'ont rien à voir avec le développement de la vocation de la région, soutient notre interlocuteur, car il s'attellera à chasser en urgence les familles qui occupent les lieux depuis des siècles, dira-t-il dans ce sillage.

LA MOSQUÉE N'ÉCHAPPERA PAS À LA DÉMOLITION

Et, immédiatement après avoir expulsé ces familles en usant de pressions de toutes sortes, il passera à la démolition de leurs habitations. Le président de l'association nous a annoncé avec grande peine que le concerné est passé tout de suite après à la démolition de la mosquée de la mechta, qu'il jugera comme une action illégale et inexcusable sur le plan mo-

ral, ayant dans ce cadre choqué l'opinion publique. Même les colons, avec tous les crimes odieux commis contre le peuple algérien et ses biens, n'ont jamais osé toucher aux lieux de culte, relève notre interlocuteur, qui a insisté à dire dans ce contexte que « la mechta El Khadraouia compte pas moins de 32 chahid tombés au champ d'honneur pour libérer le pays du joug colonial, et ce n'est pas à l'indépendance qu'on se laisserait faire quand on touche à nos droits fondamentaux ». D'autres équipements publics, qui confirment la légalité et la reconnaissance tacite par les autorités de l'occupation des lieux par les familles expulsées, seront détournez de leur vocation. Toujours selon M. Diab Chawki, une école et des logements de fonction pour les enseignants ont été, ainsi, transformés en écurie ! « Et, on ne sait quel sort a été réservé aux morts enterrés dans le cimetière, car plus personne n'a remis les pieds depuis notre expulsion », s'indigne notre interlocuteur, très peiné devant l'empêchement des familles de visiter leurs proches disparus.

C'est que plus personne n'a droit à l'accès à la mechta, précise notre interlocuteur, une mechta entourée d'une clôture qui ne cadre pas avec la nature des terres agricoles ouvertes. La clôture en question, qui encercle la mechta El Khadraouia, empêche quiconque d'y pénétrer, et bloque, voire supprime de la carte, une voie publique, une route, qui passe à travers les champs d'El Khadraouia, et qui mène vers d'autres mechtas et le chef-lieu. L'ex-wali, Kedid Abderrahmane, a reconnu le droit de jouissance des familles expulsées de leurs terres, les considérant comme les exploitants effectifs des terres en question depuis des siècles, comme le prouve la zaouïa implantée à l'endroit, indique notre interlocuteur.

UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SOLICITÉE POUR FAIRE LA LUMIÈRE SUR LES DÉPASSEMENTS

Tout comme les équipements publics réalisés sur les lieux, école, logements de fonction pour les enseignants, salle de soins, mosquée, cimetière et une route qui donne accès à la mechta, ainsi qu'un projet de raccordement des habitations au gaz naturel et des aides accordées aux habitants dans le cadre de l'auto construction des logements ruraux. Le tout visant à stabiliser cette population rurale au

service de l'agriculture, rappelle M. Diab Chawki. « Aujourd'hui, les anciens de la mechta étant en âge très avancé, fatigués et n'ayant plus la force de se dresser contre cette injustice qui a profondément ébranlé leurs âmes, ce sont les jeunes de la mechta, près de 200 personnes à la fleur de l'âge, qui revendentiquent la récupération des terres de leurs aieux, et qui se déclarent prêts, avec l'aide de l'Etat consentir aux habitants des zones d'ombre, à s'investir dans le travail de la terre et l'élevage bovin et ovine dès leur retour à la mechta », a laissé entendre M. Diab Chawki. Ce dernier nous a affirmé que des certificats de jouissance ont été établis par les autorités locales pour servir à délimiter les terres occupées par les familles et celles que pourraient revendiquer le propriétaire, Boussouf Lamine, que nous avons vainement tenté de joindre pour avoir ses explications au sujet des doléances de l'association mechta El Khadraouia. Malheureusement, les certificats ne verront plus le jour après leur dépôt au niveau de la mairie, soutient encore notre interlocuteur, qui souligne dans ce contexte que les familles sont déterminées à défendre leurs droits. Nous sollicitons l'intervention du président de la République pour nous rétablir dans nos droits, lance le président de l'association « Mechta El Khadraouia », qui nous a remis une correspondance portant sur tout ce qui a été dit au sujet de la souffrance enduite par ces familles, et qui a été transmise aux responsables à tous les niveaux. Dans le même cadre, les concernés demandent une commission d'enquête indépendante pour faire la lumière sur la disparition des certificats de jouissance accordés aux familles qui exploitaient les lieux, sur le transfert des titres de propriété des terres de la mechta El Khadraouia, et une enquête au niveau du cadastre pour déterminer comment on a omis de répertorier le bâti sur l'assiette de terrain, des habitations, de la mosquée et des équipement publics qui occupent près de 600 hectares de l'ensemble des terres ? « Nous demandons au premier magistrat du pays de nous rendre justice, en nous aidant à récupérer nos terres, sources de notre vie », lancent dans un cri de détresse ces familles qui ont été déboussolées après avoir été spoliées de leur raison de vivre, leurs petits morceaux de terres. « L'Etat de droit auquel aspire notre pays nous réconforte dans notre position et nous laisse espérer de recouvrer nos droits », a déclaré notre interlocuteur.

TEBESSA

Agression et vol, les mis en cause sous contrôle judiciaire

Ali Chabana

Les forces de police relevant de la 5ème sûreté urbaine à Tébessa ont traité une affaire de cambriolage. La victime a été agressée chez elle, par un groupe d'individus (17 - 37 ans) avant

d'être délestée violemment de ses biens.

Dès le dépôt de la plainte, les enquêteurs entamèrent leurs investigations jusqu'à l'identification des auteurs du vol et la récupération d'une partie des objets volés. Les mis en cau-

MILA

L'électricité pour 47 exploitations agricoles

Les travaux de raccordement au réseau d'électricité rurale de 47 exploitations agricoles dans plusieurs communes de la wilaya de Mila ont été lancés dimanche par les cadres de la Direction des services agricoles (DSA) et de la Concession de distribution de l'électricité et du gaz. Dans la commune de Ouled Khelouf (Sud de Mila), l'opération concerne quatre exploitations agricoles dont les forages et les bâtiments des élevages et de stockage seront ainsi alimentés en électricité, selon les explications données sur site. Selon le représentant de la DSA, ce projet s'inscrit dans le cadre d'un programme national d'acheminement de

l'électricité aux exploitations agricoles individuelles et collectives pour en promouvoir et développer les activités. Cinq cent cinq (505) exploitations agricoles ont besoin d'être raccordées à l'électricité dans la wilaya, selon le même cadre qui a précisé que 93 exploitations ont fait l'objet d'évaluation des travaux nécessaires dont 47 ont ainsi connu l'engagement de leurs travaux dans une première tranche.

Les dossiers de 349 autres exploitations ont été déposés au niveau des services de la Concession de distribution de l'électricité et du gaz qui en a lancé les études nécessaires de raccordement, a ajouté la même source.

EL-OUED

Plus de 8 millions de quintaux de pomme de terre attendus



Une récolte de plus de huit (8) millions de quintaux (QX) de pomme de terre est attendue cette saison dans la wilaya d'El-Oued, a annoncé lundi la Chambre locale de l'Agriculture. Cette prévision de récolte est attendue d'une superficie cultivée de plus de 30.000 hectares, soit 30% de la surface agricole exploitée de la wilaya et estimée à plus de 100.000 hectares, a indiqué le secrétaire général de la chambre agricole, Ahmed Achour. Les surfaces consacrées à la pomme de terre ont connu une stabilité cette année, comparativement à la saison écoulée, a-t-il ajouté, expliquant ce fait par la stabilité des prix de ce pro-

duit de large consommation sur le marché local et national, grâce aux mesures adoptées par le ministère de tutelle pour préserver cette activité agricole et protéger le pouvoir d'achat du consommateur. La culture de la pomme de terre est concentrée dans sept communes à vocation agricole de la wilaya (El-Magrane, Hassi-Khelifa, Trifaoui, Reguiba, Débila, Ourmès et Taghezout), qui disposent de vastes étendues agricoles à fort rendement, a poursuivi M. Achour. Trois de ces communes, à savoir Has-

si-Khelifa, Ourmès et Taghezout, disposent d'un marché national de la pomme de terre, car totalisant à elles seules 60% de la production totale de la wilaya, a-t-il relevé. La wilaya d'El-Oued est leader en matière de production de la pomme de terre à l'échelle nationale dont elle accapare 45% de la production, selon le responsable. Elle cultive diverses variétés de pomme de terre, avec un rendement moyen de 300 quintaux à l'hectare, selon les données de la chambre de l'agriculture.

Horaires des prières pour Constantine et ses environs

29 ramadhan 1442					
El Fedjr	Dohr	Assar	Maghreb	Icha	
03h51	12h31	16h19	19h35	21h05	

Après le dernier glissement de terrain à «Copico» **Affaissement inquiétant sur le balcon supérieur du Bd Front de mer**

De nombreux citoyens ont exprimé leurs inquiétudes suite à la diffusion sur les réseaux sociaux d'images d'affaissement relevées au niveau du balcon supérieur du Bd Front de mer.

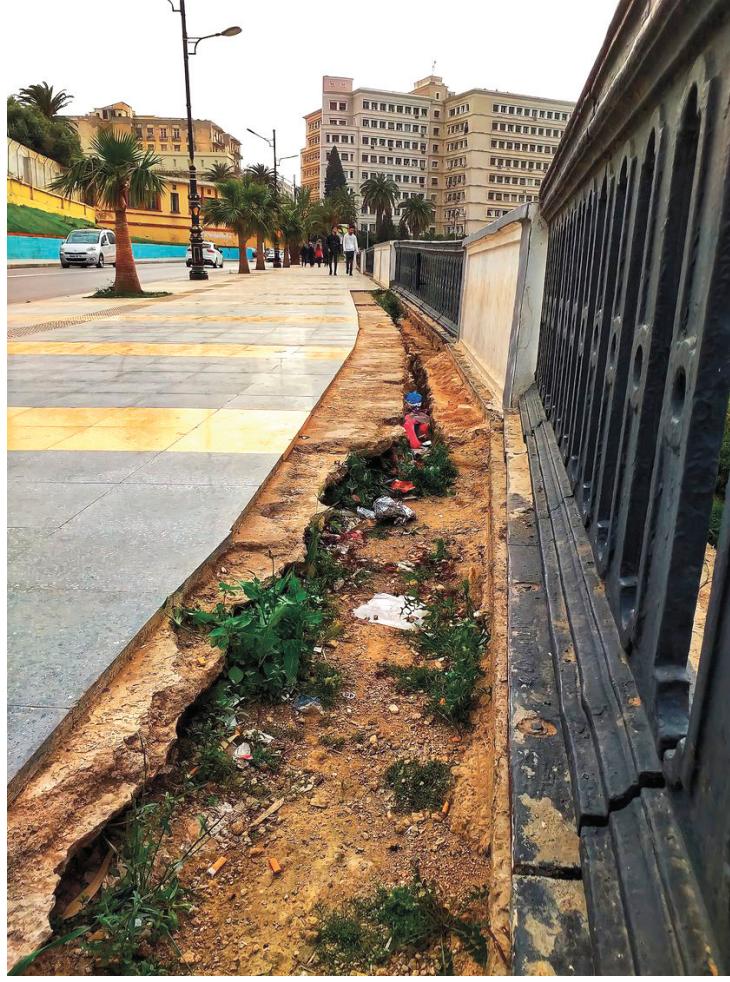
D. B.

Des appels ont été lancés via le Net aux responsables locaux pour intervenir avant que ne survienne une catastrophe. En effet, les fortes précipitations enregistrées le mois de mars dernier qui ont été à l'origine d'un important glissement de terrain au niveau du jardin Copico ont aussi eu des conséquences néfastes sur la stabilité de certains édifices de la ville, notamment l'érosion du terrain sur le Bd Front de mer. Pour parer à l'urgence, la voie qui relie le port au centre-ville avait été fermée à la circulation automobile, avant d'être rouverte quelques jours après, sans pour autant procéder à de sérieux travaux de confortement.

En effet, le 22 mars dernier, les poids lourds et les bus de transport en commun avaient été interdits à la circulation de jour comme de nuit sur le bd de l'Armée de libération nationale ALN (Bd Front de mer) conformément à une décision prise par le maire d'Oran suite au glissement de terrain. Cette mesure préventive a été décidée après le «constat de signes de dégradation» dans les soubassements du grand balcon urbain de la ville qui s'étend sur plus de 2 kilomètres linéaires. Ce chef-d'œuvre architectural construit durant la période coloniale semble subir un processus d'érosion à cause de la remontée des eaux souterraines.

Aujourd'hui, les autorités et les responsables des ponts et chaussées vont devoir agir pour préserver le Front de mer et éviter que l'érosion ne s'accentue et ne mette en danger sa stabilité.

Le Front de mer a certes connu quelques travaux de confortement de ses assises il y a quelques années. Toutefois ses soubassements, qui reposent sur des piliers hauts de 30 mètres, peuvent fléchir à tout



moment. Surtout que des fissurations sont de visu perceptibles au niveau de la plate-forme du balcon. La remontée des eaux souterraines au centre-ville, qui constitue une menace réelle pour les fondations des immeubles réalisés durant la période coloniale, s'est aggravée ces dernières années au centre-ville. Le débit des ruisselets qui se déversent dans cette zone a augmenté ce qui fait craindre le pire.

La scène se déroule dans la rue Larbi Ben M'hidi au centre-ville : une eau claire se déverse à longueur de journée d'un petit tuyau dans le caniveau de cette rue fréquentée. L'eau claire et potable est pompeée du sous-sol du magasin Charles Optique. Le propriétaire de ce commerce est contraint depuis plusieurs années à pomper l'eau souterraine de son sous-sol pour éviter l'inondation totale de son magasin. Le phénomène ne concerne pas uniquement ce commerce. La remontée des eaux souterraines au centre-ville ne cesse de s'aggraver dans cette partie de la ville. Le recours au pompage des eaux souterraines est considéré comme une solution palliative qui n'est pas viable à long terme.

Le dernier projet de captage des eaux de ruissellement dé-

coulant principalement des oueds et autres sources souterraines au centre-ville n'a pas résolu entièrement le problème. Certes, l'agence de prêt sur gage de la Banque de développement local (BDL) a été sauvée après la finalisation des travaux de drainage des eaux qui se déversaient de manière permanente au niveau du sous-sol de cet établissement bancaire, mais les autres immeubles de cette zone restent menacés par la remontée des eaux souterraines. Le problème avait commencé dès 2006 suite au lancement de travaux de construction de nouvelles tours dans cette zone de la ville ce qui a contraint les responsables de cette agence à recourir au pompage des eaux. La direction des ressources en eau avait décidé de lancer des travaux de déviation du cours d'Oued Rouina et des ruissellements souterrains vers les ovoides et essentiellement celui qui se trouve au-dessous du Bd Emir Abdelkader. Une conduite souterraine a été réalisée pour drainer les eaux vers le grand collecteur situé sous l'hôtel Timgad (ex-Café riche). Le drainage apparaît comme une solution efficace pour contenir et expulser les eaux souterraines. Ce dispositif a déjà fait ses preuves dans le passé à Oran et Alger.

ILS NOUS ONT QUITTES... HIER

BELMELIANI El Habib, 70 ans, Medioni

AMRANI El Oumria, 38 ans, Haï Felloucen

BRAHIMI El Wafia, 56 ans, Cholet

BENSAID Med, 74 ans, Yaghmoracen

Horaires des prières pour Oran et ses environs

29 ramadhan 1442

El Fedjr 04h23	Dohr 13h00	Assar 16h47	Maghreb 20h03	Icha 21h33
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------

Direction de l'action sociale **Des vêtements de l'Aïd pour 15.200 enfants démunis**

J.Boukraa

jeûne) aux nécessiteux et passagers. Durant le mois du jeûne, des personnes dans le besoin, des sans domicile fixe (SDF) ou bien des voyageurs de passage sont confrontés à un véritable souci, celui de trouver un endroit où se restaurer et rompre ainsi une journée de jeûne... Les personnes démunies et les sans-abri ont durant le mois sacré bénéficié de repas chauds servis à l'heure de la rupture du jeûne dans ces endroits aménagés à l'occasion pour servir de point de restauration, pour l'accueil de cette opération de solidarité.

Aussi des allocations de solidarité d'un montant de 10.000 dinars ont été octroyées aux familles nécessiteuses. Les personnes concernées par cette opération sont celles qui perçoivent un revenu ne dépassant pas les 6.000 DA, les bénéficiaires du dispositif d'aide à l'insertion sociale, les personnes handicapées à 100%, les bénéficiaires de l'allocation forfaitaire de solidarité, ainsi que des personnes non assurées socialement. Cette initiative, saluée par les citoyens, vise avant tout à «préserver» la dignité de cette catégorie de la société.

Raccordements illicites au réseau AEP **Des pertes financières annuelles de 240 millions de DA pour la SEOR**



Les raccordements illicites aux réseaux d'alimentation en eau au niveau de la wilaya d'Oran génèrent des pertes financières annuelles de l'ordre de 240 millions DA à la Société de l'eau et l'assainissement d'Oran (SEOR), a indiqué à l'APS son DG Oussama Helleili. Chaque année pas moins de 12 millions de m³ d'eau sont détournés par le biais de branchements illicites, a indiqué Oussama Helleili, ajoutant que ce volume équivaut à une perte financière minimale de 240 millions de DA. Plusieurs quartiers sont concernés par les raccordements illicites à Oran notamment aux Planteurs, Chteibo et Sidi Chahmi. Pour redresser la barre, la SEOR «attend beaucoup» du projet de la charte de l'économie de l'eau qui sera soumis au gouvernement en ce mois de mai. «Cette charte prévoit la réactivation de la police de l'eau et inclut des mesures strictes contre les fraudeurs», souligne le même responsable. Le

Résorption de l'habitat précaire Réception de plus de 3.000 logements sociaux



J. Boukraa

Prévus à la distribution au courant de cette année, près de 3.500 logements sociaux répartis sur les sites de Oued Tlélat et Benfréha seront réceptionnés dans les tout prochains jours, indiquent les services de la wilaya. Ce programme sera réservé au relogement de familles recensées dans les bidonvilles ainsi que les mal-logés de Oued Tlélat. Il y a quelques jours, le chef de daïra d'Oran avait indiqué que quelque 3.900 logements publics locatifs (LPL) seront attribués durant ce premier semestre à des bénéficiaires de la daïra d'Oran disposant de dosiers à points (demandes de logements sociaux). Ce quota comprend 2.000 logements dans la localité d'Aïn El Beïda relevant de la commune d'Es-Sénia, 1.000 dans la commune de Oued Tlélat et 900 autres aux sites d'El Barki et de Cheklaoua dans la commune d'Oran, avait indiqué Rahmouni Mourad.

Le responsable a signalé l'achèvement des gros œuvres de ces logements en attendant la fin des travaux d'aménagement externe, soulignant que la commission de daïra est actuellement à l'œuvre pour établir les listes des bénéficiaires pour l'opération de distribution prévue avant fin mars prochain. Pour rappel, le wali d'Oran, Messaoud Djari, a insisté

té, lors d'une récente réunion consacrée au dossier de l'habitat, sur l'accélération dans l'annonce et l'affichage des listes de bénéficiaires de LPL à travers les différentes communes, ainsi que sur la préparation de l'opération de relogement en établissant les listes des familles, notamment celles dont les habitations sont classées en case rouge. A ce titre, des sources proches de la wilaya indiquent que l'affichage des listes des bénéficiaires des logements sociaux dans une dizaine de communes de la wilaya est programmé tout au long de ce 1^{er} semestre.

Le retard dans l'attribution des programmes achevés des logements sociaux dans plusieurs communes de la wilaya est à l'origine de plusieurs actions de protestation des mal-logés à travers la wilaya d'Oran, notamment les habitants des bidonvilles à l'image d'Es-Sénia, Aïn El Turck... L'affichage des listes des bénéficiaires des logements sociaux constitue un véritable casse-tête pour les gestionnaires des collectivités locales au niveau de la wilaya d'Oran, car souvent confrontés au problème de l'inadéquation entre l'offre et la demande. A ce titre et selon des sources proches de la wilaya, près de 4.000 logements répartis entre une dizaine de communes n'ont toujours pas été distribués. Il s'agit de programmes qui ont été ache-

vés, pour certaines communes, il y a plus de six ou sept années.

Selon nos sources, le retard dans l'affichage des listes ne fait qu'accentuer la pression sur les services chargés de l'attribution de ces logements, car au fil des ans le nombre de demandeurs ne fait qu'augmenter. A ce titre, nos interlocuteurs signalent que le nombre de demandes déposées dans certaines communes dépasse de très loin le nombre d'unités proposés à la distribution. A Aïn El Bia, la commune a bénéficié de 300 logements pour plus de 7.000 demandeurs, Mers El Hadjadj de 300 logements pour près de 2.000 demandes, Es-Sénia plus de 12.000 demandes pour 700 logements sociaux, Gdyel 500 unités pour près de 8.000 demandes, tout comme d'autres communes à l'instar de Misserghine, Bethioua où les programmes réalisés sont loin de répondre à la forte demande. Selon nos sources, le wali d'Oran a instruit les chefs de daïra et les maires des communes retardataires concernés pour procéder à l'affichage des listes des bénéficiaires dans les plus brefs délais. La décision du wali vise à accélérer le processus d'attribution de ce quota de logements dans les plus brefs délais, selon nos interlocuteurs. Outre le logement social, l'affichage des listes des bénéficiaires des logements de la formule dite à points pose aussi d'énormes problèmes.

En prévision des Jeux méditerranéens Réception de 40 hôtels d'une capacité de 4.000 lits



ception du tourisme intérieur et de la destination Algérie».

Mohamed Ali Boughazi a inspecté, lors de cette visite, les travaux de construction d'un hôtel 5 étoiles, dont l'état d'avancement est de 80%, selon les explications fournies par ses gestionnaires qui ont déclaré que ce projet qui compte un centre de 200 locaux commerciaux, un parc de jeux aquatiques qui fourniront, une fois entré en exploitation, pas moins de 700 postes d'emploi directs. Le ministre a procédé à l'inauguration de 60 chambres et il a visité un hôtel s'apprêtant à l'ouverture en son sein d'une école de musique et d'une salle des expositions d'art et d'artisanat.

M. Boughazi a fait savoir que les préparatifs de la saison estivale sont en cours et de manière ordinaire, signalant que les décisions concernant l'ouverture de la saison et d'établissements hôteliers est une décision souveraine qui sera examinée par les autorités supérieures. Le ministre a estimé que les hôtels qu'il a inspectés dans la wilaya d'Oran «répondent aux normes internationales», indiquant que ce type d'établissements hôteliers «donne une per-

Valorisation du carton Une moyenne de 3,5 tonnes collectées quotidiennement

La campagne de collecte de carton menée à Oran est "très fructueuse", avec une moyenne de 3,5 tonnes collectées quotidiennement, a-t-on appris lundi de ses initiateurs.

Lancée récemment par la direction locale de l'Environnement, en partenariat avec l'entreprise de gestion des Centres d'enfouissement technique (EPIC CET Oran), la campagne vise à dégager les amas de carton visibles sur les boulevards et quartiers commerçants, a rappelé le directeur de l'EPIC CET Oran, Rachid Hamnache.

Les opérations de collecte mobilisent plusieurs ben-tasseuses de l'EPIC CET Oran, qui sillonnent les boulevards pour ramasser le carton, dans une démarche à la fois écologique et économique, a expliqué M. Hamnache, ajoutant que le carton collecté se vend à des entreprises activant dans le domaine de la valorisation de cette matière.

Il a rappelé à cet effet qu'un nouveau centre de tri sélectif est en cours de réalisation au niveau du quartier Akid Lotfi. Ce centre, troisième du genre dans la wilaya (en plus de celui de M'dina J'dida et d'Arzew), sera principalement destiné à la collecte du carton, mais sera également ouvert à l'apport volontaire de tout types de déchets recyclables. Pour une optimisation de l'opération, M. Hamnache a appelé les commerçants du groupement d'Oran à poser les cartons dans un endroit sec et visible, pour pouvoir le ramasser aisément et dans un bon état. "Le carton mouillé ou souillé perd sa valeur", a-t-il souligné.



Aïn El Turck Retour en force de l'informel la veille de l'Aïd

A quelques jours de la fête de l'Aïd El Fit, le marché d'Aïn El Turck est envahi par une nuée de marchands activant dans l'informel, notamment les revendeurs de vêtements, de jouets et autres confiseries...



Rachid Boutlelis

Dans ce marché qui est déjà saturé depuis le début du mois sacré du Ramadhan, par des dizaines d'étals illégitimes, le moindre petit espace est squatté par de nouveaux revendeurs qui étalement à même le sol leur marchandise, en majorité des tee-shirts des pantalons et des sandales à des prix défiant toute concurrence.

Dans ce marché, les quelques rares espaces inoccupés avant le Ramadhan ont vite été squattés par des revendeurs de gâteaux orientaux, de poissons et autres étals de la viande provenant de l'abattage clandestin. Outre le marché, ces derniers jours du Ramadhan ; l'informel s'est réinstallé en force, spontanément, dans les rues et les boulevards de la municipalité d'Aïn El Turck. En effet,

une multitude de revendeurs à la sauvette, proposant à la vente, toutes sortes d'articles ménagers, des vêtements, et de jouets, a fait son apparition dans des différentes zones de ladite municipalité, notamment aux abords du marché des fruits et légumes et sur les lieux publics. Située en plein cœur de la municipalité côtière d'Aïn El Turck, la place 1^{er} Novembre 1954 illustre parfaitement le sordide toléré, enfanté par la faune de l'informel qui défigure, ruralise et empeste, dans toute l'acceptation des verbes, cette partie de la wilaya d'Oran, appelée, comme de l'absurde, à promouvoir le secteur du tourisme balnéaire.

Trottoirs, chaussées et esplanades, aucun espace n'est épargné par l'informel, grandement encouragé par la tolérance et l'impassibilité laisser-faire. «Les autorités locales s'en

foutent royalement face au désordre qui s'est installé dans le temps et dans l'espace, à la faveur des activités illégales, exercées n'importe où et n'importe comment, par des revendeurs à la sauvette.

Il est déconseillé de les apostrophier car ils s'estiment dans leur droit le plus absolu». Comme le ridicule ne tue point, nombre ces adeptes de l'illégal ont même poussé le bouchon en installant carrément de répugnantes échoppes sur les bas-côtés des routes et/ou sur les trottoirs pour proposer à la vente des fruits de saison et même des produits alimentaires de qualité et de provenance douteuses.

En effet, selon le constat établi par 'Le Quotidien d'Oran', des auvents sont installés autour des véhicules utilitaires pour étaler différentes marchandises sur les trot-

tors des grandes artères où autrefois s'épanouissait la badauderie. Il ne s'agit plus du revendeur de tabac à la sauvette mais de véritables commerces illégaux, qui imposent une rude concurrence aux établissements activant dans la légalité. « Ils font désormais partie du paysage. Nous avons vainement, à maintes reprises, adressées des requêtes aux responsables concernés pour mettre un terme à cette anarchie, qui nous cause d'énormes désagréments. Nous avons compris par la suite que l'informel est toléré, voire autorisé. C'est le comble et c'est plus qu'aberrant. Nous avons, bon gré mal gré, baissé les bras et rien ne nous étonne maintenant» ont déploré des commerçants du chef-lieu de cette daïra abordés à ce propos par 'Le Quotidien d'Oran'.

Toujours est-il que la répugnance dans laquelle s'est embourbée, insidieusement, le prestigieux principal boulevard de la municipalité d'Aïn El Turck, a fait réagir d'anciens riverains, qui ont vécu son époque faste. Nos interlocuteurs ont évoqué, avec un pincement au cœur, le temps où le flambé et la langoustine étaient servis le soir aux dîneurs sur les terrasses et ce, dans une ambiance conviviale, qui prévalait en ce temps, sur cette artère judicieusement illuminée, de la place du 20 Août 1956 jusqu'à à l'esplanade de Vassas, en passant par celle du 1^{er} Novembre 1954. «Chacun des établissements de restauration longeant ce boulevard disposait d'une terrasse, adroitement embellie avec des tables nappées et garnies de bouquets de fleurs.

Des familles venaient s'y installer pour leur repas du soir avant d'aller voir un film à la salle de cinéma en plein air, qui existait à cette époque. Hélas ce lieu de spectacle fut clocharisé, vandalisé pour être transformé en une échoppe puante se sont indigné, sur un ton sarcastique, nos interlocuteurs.

Après la pose de plus de 300 poteaux électriques

Vers l'installation des panneaux publicitaires sur la corniche supérieure

Rachid Boutlelis

«Le problème lié à l'électrification qui entravait le projet a été résolu, puisque l'éclairage public sur la partie Mers El Kebir-Aïn El Turck a été réglé», assure notre source. D'ores et déjà l'ont tablé sur plus d'une cinquantaine de panneaux dont les rentrées pécuniaires bénéficieront aux APC concernées par ce tracé. Nos interlocuteurs indiquent qu'une trentaine de sites ont été retenus. Ces panneaux dont les sites d'enrage sont répartis entre les communes de Mers El Kebir et Aïn El Turck, feront l'objet d'un avis d'adjudication à l'issue de l'élaboration d'un cahier des charges, ajoutent les mêmes sources. De son côté la commune d'Oran devra recenser des points d'enrage des panneaux sur une partie de la route dépendant administrativement de la commune, mais dont les travaux de l'éclairage public n'ont toujours pas été lancés. Il y a plus de 6 mois, une soixantaine de points d'ancrage pour panneaux publicitaires, sur cet axe, ont été proposés par les services concernés et après étude une trentaine a été retenue. L'installation de panneaux publicitaires, vise entre autres à contribuer à une connotation d'embellissement sur cet axe routier, très fréquenté durant la saison estivale.

Les panneaux publicitaires seront répartis sur le territoire des com-

unes d'Oran de Mers El Kebir et d'Aïn El-Turck. En partant du fait que cette opération nécessitera l'éclairage public, des travaux d'installation des poteaux électriques ont été lancés. Les communes concernées ont été instruites pour le choix des sites d'emplacement de ces panneaux qui devraient contribuer à renflouer les caisses des communes.

Il importe de noter qu'une opération a ciblé, l'année dernière, les panneaux anarchiques, installés

sans autorisation et portant atteinte à l'environnement. Ce phénomène qui a pris des proportions démesurées, figure en priorité dans cette opération, menée dans le cadre de l'embellissement de cette contrée et ce, pour tenter de mettre de l'ordre dans le secteur de l'affichage publicitaire.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de nouvelles dispositions prises pour permettre aux collectivités locales de renflouer leurs caisses. Selon nos sources cette opération consistera, dans un premier temps, à apurer les arriérés des redevances et si besoin est, d'établir des mises en demeure contre les exploitants de ces panneaux, qui refusent de s'acquitter des droits de concessions. En parallèle à ces dispositions, des instructions émanant de la wilaya ont été adressées aux communes côtières pour procéder au démantèlement de tous les panneaux installés anarchiquement. Notons que certains opérateurs ignorent les lois régissant le créneau publicitaire et ne se sont jamais acquittés des taxes et droits relatifs à l'utilisation des biens communaux ou de l'espace public. D'autres installent leurs panneaux dans des endroits qui ne sont pas réservés à cette activité. Toute exploitation d'espace devrait générer de l'argent pour la commune. Le non recouvrement des créances, concernant les espaces publicitaires, a induit d'énormes préjudices financiers aux communes de la contrée d'Aïn El-Turck. Nos sources estiment que plus de 90% de panneaux dans ces communes sont en situation illégale, soit un manque à gagner de plusieurs millions de dinars.

Notons que l'application des nouvelles dispositions touchera toutes sortes d'exploitation d'espace communal à des fins publicitaires, entre autres les enseignes commerciales et les petites pancartes des professions libérales ainsi que l'affichage mural. Il est utile de signaler que la gestion des panneaux publicitaires a, toujours, été un casse-tête pour les services communaux. Suite aux instructions de la wilaya les services concernés affichent une grande volonté pour mieux gérer ce dossier et renflouer les caisses des communes. Notons également que des instructions de l'ex wali d'Oran avaient été adressées aux responsables concernés pour procéder, dans les plus brefs délais, à l'installation de l'éclairage public sur cet axe routier.



munes d'Oran de Mers El Kébir et d'Aïn El-Turck. En partant du fait que cette opération nécessitera l'éclairage public, des travaux d'installation des poteaux électriques ont été lancés. Les communes concernées ont été instruites pour le choix des sites d'emplacement de ces panneaux qui devraient contribuer à renflouer les caisses des communes.

Il importe de noter qu'une opération a ciblé, l'année dernière, les panneaux anarchiques, installés

TIARET

Le marché couvert tombe en ruine



El-Houari Dilmi

L'actuel marché couvert érigé du temps de la colonisation, à la fin du 18ème siècle, au cœur de la ville de Tiaret, tombe carrément en ruine. Longtemps en proie à la polémique entre tenants de sa démolition et ceux qui privilient sa réhabilitation, il a été finalement fermé pour ne plus ressembler plus qu'à un vieux vestige trônant au centre-ville. Jadis haut lieu de rencontres, « El Blaga », comme se plaisent à l'appeler les habitants, a beaucoup focalisé les attentions ces derniers temps, sur sa réhabilitation ou sa destruction, les Tiarétiens sont restés désorientés par deux variantes, surtout que des rapports du CTC avaient déjà alerté sur des risques d'affaissement induits par l'érosion et la remontée des eaux, puisque la structure est assise à proximité d'un important oued (oued Ettolba) qui traverse Tiaret. De nombreux habitants de ce cœur battant de l'ex-Tihert s'inquiètent aujourd'hui du devenir de cette infrastructure qui symbolise toute l'histoire de la ville par son emplacement stratégique et son impact sur l'activité commerciale. C'est une bonne nouvelle qu'avait annoncée le secrétaire général de la commune de Tiaret, en septembre 2018, sur les ondes de la radio locale. En effet, répondant aux inquiétudes de la population locale au sujet du retard accusé dans la réfection du marché couvert du centre-ville de Tiaret, le SG de la commune avait indiqué que la « fiche technique concernant la réhabilitation totale du marché couvert est achevée et que les travaux

vont bientôt débuter ». Il n'en fut rien malheureusement. Fermé en juin 2018 après plusieurs mois de polémique, le marché couvert, datant de l'époque coloniale et considéré ici comme l'une des armoiries de l'antique Tihert, devait donc être restauré au plus grand honneur des Tiarétiens. En état de décrispitude avancé, le marché couvert dont la construction remonte à 1897, a été fermé après plusieurs mois de concertation avec les commerçants qui l'occupaient et leurs représentants. Le marché a été vidé au début de l'été 2018 et une clôture installée tout autour de cette imposante bâtie qui trône au beau milieu de la place de 17-Octobre.

LE COUP D'ARRÊT AUX TRAVAUX

Suspendus, les travaux de réhabilitation du marché couvert devaient encore reprendre de plus belle en mars 2019, selon le maire de la ville, M. Bouteldja Rabah. «Suspendus en raison de la complexité de l'étude confiée à l'URBATIA, les travaux de génie civil vont reprendre dans les prochains jours», avait indiqué le P/APC, ajoutant que l'option du maintien de l'armature d'origine du marché couvert a été retenue pour «garder l'aspect architectural d'origine de la bâtie». En février 2019, une soixantaine d'exploitants, qui se sont retrouvés dans la rue après la fermeture du marché, ont observé un sit-in de protestation à la place du 17 Octobre pour dénoncer le retard accusé dans l'avancement des travaux. Mais la mauvaise nouvelle est tombée comme un couperet : alors que le wali avait annoncé que le mar-

ché couvert sera rouvert au public fin décembre dernier, le marché lié à sa réhabilitation venait d'être résilié. Usant des voies réglementaires en vigueur relatives au code des marchés publics et s'appuyant sur une délibération de l'exécutif communal, décision a été prise de résilier officiellement et unilatéralement le marché portant sur la réhabilitation du marché public situé au centre-ville de Tiaret. L'on saura également que sur une enveloppe globale de 8,3 milliards de centimes, près de 7 milliards ont été consommés sans que les travaux ne soient achevés. Lancés depuis près de trois années, les travaux de réhabilitation du marché couvert traînent toujours en longueur, au plus grand dam de la population. «Le marché couvert sera rouvert dans deux mois» s'était engagé le wali, M. Mohamed Amine Dramchi le 21 octobre dernier (voir *Le Quotidien d'Oran* du 22-10-2020).

Constat amer sur le terrain cahoûteux de la réalité : la bâtie est toujours en ruines. Fermé depuis 30 mois, le marché couvert, érigé à la fin du 18ème siècle au cœur de la ville de Tiaret, commençait à s'effondrer avec risques d'affaissement induits par l'érosion et la remontée des eaux, quand les autorités locales ont décidé de sa fermeture. Les travaux de consolidation, qui ont pris beaucoup de retard sur les délais prévus, ne seront donc pas achevés avant très longtemps. Une solution rapide doit être trouvée pour redonner vie à l'un des symboles de l'antique Tihert, ou carrément le « raser » pour en faire « un rond-point et désengorger le centre-ville », comme le proposait dernièrement un ancien député.

TLEMCEN

La pêche à l'investissement

Une journée d'information sur les opportunités d'investissement offertes par le secteur de la pêche a constitué, dimanche à l'université Abou Bekr Belkaïd de Tlemcen, une occasion pour faire connaître les besoins du secteur de la pêche et d'inciter à la création de micro-entreprises.

Lors de cette rencontre en présence de représentants de la maison d'entrepreneuriat de l'université, de la chambre de la pêche et de l'aquaculture et des directions des mines et de la formation professionnelle, le directeur de l'agence de développement de l'entrepreneuriat (ANADE) a expliqué en détail, les différentes étapes de création d'une micro-entreprise et l'accompagnement des jeunes promoteurs.

Des cadres de la direction de la pêche ont présenté, quant à eux, les potentialités du secteur de la pêche et de l'aquaculture, ainsi que la liste des activités référentielles pour les porteurs de projets désireux investir dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture.

Parmi les projets porteurs où les jeunes peuvent investir, ils ont cité ceux de conchyliculture, de traitement de coquillage, d'élevage de poissons et d'algues marines d'ornement et d'exploitation des échinodermes (oursins, étoiles de mer, ...)

) et différentes catégories de mollusques, de crustacés, ainsi que d'organismes aquatiques continentaux et marins non exploités pour être valorisés dans les domaines médical, industriel et autres.

Ils ont énumérés d'autres besoins tels que les entreprises de fabrication de matériel de pêche et d'aquaculture, de farine de poissons, d'aliment et d'autres créneaux qui peuvent renforcer et développer le secteur tel que ceux de fabrication, de récupération et de recyclage des filets et de fabrication de divers appâts pour la pêche marine et de caisses en plastique pour l'entreposage des produits de la pêche et de l'aquaculture.

D'autres besoins ont été évoqués dont ceux en matière de maintenance et de réparation de navires et de bateaux de pêche et d'aquaculture, de stockage sous froid des produits de la pêche et de l'aquaculture et de fabrique de la glace.

MOSTAGANEM

Covid : éviter un nouveau pic durant l'Aïd

Ayache Djamel

La situation épidémiologique dans la wilaya de Mostaganem depuis l'apparition du Covid-19 en mars 2020 a évolué sur la même cadence que celle enregistrée au niveau national, a évoqué le Directeur de la santé et de la population (DSP), M. Khalil Mohamed Tewfik, lors d'une rencontre avec les médias. « La première vague a été enregistrée à la mi-juillet 2020 avec 274 malades enregistrés. La seconde vague a été atteinte le mois d'octobre de la même année avec 300 hospitalisations. Au cours de cette semaine, les structures sanitaires ont reçu 10 cas de Covid confirmés », explique le responsable. Notre interlocuteur a évoqué également la campagne de vaccination qui

CHLEF

Trois communes sans eau

Une interruption de l'alimentation en eau potable est enregistrée depuis hier au niveau des communes de Ténès, Sidi Abderrahmane et d'El Marsa dans la wilaya de Chlef, a-t-on indiqué dans un communiqué rendu public par l'unité locale de l'Algérienne des eaux (ADE).

Une coupure d'eau concerne les communes de Sidi Abderrahmane et d'El Marsa, ainsi que les quartiers ouest de la commune de Ténès (cité Mainis et cité Oued Lekseb), a-t-on précisé

dans le document. À l'origine de cette perturbation, la programmation, par l'ADE, de travaux de réparation d'une fuite d'eau au niveau de la conduite (400 mm) approvisionnant les réservoirs d'eau qui alimentent les communes et quartiers concernés par cette coupure, a-t-on expliqué. L'opération d'alimentation en eau potable reprendra au niveau de ces communes une fois les travaux achevés, a précisé le même communiqué, sans toutefois fixer de date pour ce faire.

TISSEMSILT

800 logements AADL réceptionnés

Quelque 800 logements du programme location-vente, réalisé par l'Agence nationale de l'amélioration et de développement du Logement (AADL), ont été réceptionnés, dimanche à Tissemsilt, autre la pose de la première pierre du projet de réalisation de 1.184 logements AADL à ladite wilaya.

Cette opération qui s'est déroulée sous la supervision du ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Mohamed Tarek Balaribi, a été marquée par la distribution de 538 décisions d'attribution d'aides financières destinées au logement rural.

Dans une allocution prononcée lors de la cérémonie de distribution, M. Balaribi a relevé «le programme ambitieux tracé dans la wilaya de Tissemsilt pour la prise en charge des besoins des citoyens en matière de logements», lequel comprend 9.170 logements LPL (social), 1.771 logements LPA, 3.284 logements AADL, 3.871 logements ruraux et 342 logements dans le cadre des lotissements sociaux. Après avoir présenté un exposé sur l'état d'avancement des travaux de ces projets de logements, le ministre a insisté sur l'imperatif parachèvement des structures publiques des projets réceptionnés.

A cet effet, M. Balaribi a donné des instructions à la direction générale des équipements pour le lancement de 15

nouvelles structures publiques à partir de septembre prochain au niveau des différents projets de la wilaya.

Il a été procédé, en outre, à la présentation du plan de la nouvelle cité intégrée située à «la cité Hassen» qui comprend 1.184 logements AADL (dont la première pierre a été posée), 410 logements LPA et 200 logements LPL. Au cours de sa visite, le ministre a posé la première pierre du projet de réalisation de 200 logements LPA, destiné aux fonctionnaires de la Sécurité nationale, à la cité des Plateaux (commune de Tissemsilt).

Pour rappel, la capitale du Ouарseñis comprend au total 91.602 logements répartis sur 22 communes recensant plus 369.000 habitants.

Dans une déclaration à la presse en marge de la visite, M. Balaribi a affirmé que son secteur s'attellera prochainement à la réalisation du projet de la banque de l'habitat, et ce, en application des orientations du président de la République en vue d'une meilleure maîtrise de la politique de relégation.

Il a mis en avant, en outre, la stratégie du secteur de l'Habitat visant à offrir la chance aux compétences nationales dans les projets de réalisation de logements et d'équipements publics, et ce, à travers des formations de courte durée supervisées par les maîtres d'œuvre.

MASCARA

Les transporteurs sensibilisés

Belkecir Mohamed

Les services de la sécurité de wilaya, poursuivant leurs efforts de sensibilisation en matière de sécurité routière, ont organisé dimanche à la veille de l'Aïd El Fitr, une campagne de sensibilisation au niveau de la gare routière de transport de voyageurs au profit des conducteurs de bus de transport Inter-wilayas et de taxis assurant les longues distances.

En effet, les policiers ont procédé à la distribution de dépliants portant des conseils et orientations rap-

pelant le code de la route, les conséquences des accidents de circulation tels les excès de vitesse, les manœuvres dangereuses, l'usage du téléphone portable au volant et la conduite en état de fatigue, notamment lors du jeûne pour ce qui reste du Ramadhan. Durant cette campagne, les conducteurs ont aussi été incités au respect du code de la route, que ce soit dans ou en dehors des agglomérations. De même, les transporteurs ont été invités à se conformer au protocole sanitaire contre la propagation du Covid-19.

Ligue 1 - Match avancé

Le MCO en conquérant à Tizi-Ouzou



Le MC Oran tentera de préserver sa série d'invincibilité, en effectuant un déplacement périlleux à Tizi-Ouzou pour défier la JS Kabylie, ce soir au stade du 1er-Novembre, en match avancé de la 21e journée du championnat de Ligue 1 de football. Invaincu en dix matchs, toutes compétitions confondues, le MCO, 3e au classement en

compagnie du CR Belouizdad (36 pts), sera un sérieux client pour la JSK (5e, 35 pts), dans un match qui promet en intensité. Cette confrontation mettra aux prises deux formations qui viennent de valider leur ticket pour les quarts de finale de la Coupe de la Ligue professionnelle, relancée cette saison pour remplacer la Coupe d'Algérie, annulée en rai-

son de la programmation chargée due au Covid-19. Si la JSK s'est imposée samedi soir à domicile face au NA Hussein-Dey (2-0), le MCO s'est qualifié en déplacement, en venant à bout il y a une semaine de son voisin le RC Relizane (1-0). Les Oranais ont enchaîné ensuite en s'imposant dans leur antre d'Ahmed-Zabana face au NAHD (3-2), pour le compte de la 20e journée de championnat. Prévue initialement lors du week-end du 15-16 mai, cette rencontre a été avancée pour permettre à la JSK de préparer le match des 1/4 de finale (aller) de la Coupe de la Confédération en déplacement contre le CS Sfaxien (Tunisie), prévu le dimanche 16 mai (17h00). La seconde manche est fixée au 23 mai au stade du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou (17h00). La suite de la 21e journée de championnat se jouera les 15 et 16 mai et sera tronquée des matchs OM-MCA et JSMS-CRB, en raison de l'engagement des deux clubs algériens en quarts de finale de la Ligue des champions.

Aujourd'hui à 22h30

Tizi-Ouzou: JSK - MCO

MC Alger

Le centre de formation c'est en bonne voie

Le MC Alger a obtenu le permis de construire pour son centre de formation et d'entraînement de Zéralda (Ouest d'Algier) qui sera réalisé par la société nationale de génie civil et bâtiment (GCB), filiale de Sonatrach, indique dimanche un communiqué du ministère de l'Energie et des Mines. «La concrétisation de cette démarche fait suite à la dernière rencontre du samedi 24 avril 2021 ayant regroupé les responsables du secteur de l'énergie et des mines, la Sonatrach, de la Jeunesse et des

Sports, les autorités locales ainsi que les représentants des comités de supporters et d'anciens joueurs du MCA», souligne la même source. Les travaux du Centre d'entraînement et de formation, sis à Zéralda, du MC Alger, débuteront après le mois de Ramadhan, suite aux orientations données par le wali d'Algier Youcef Chorfa pour accélérer la délivrance de toutes les autorisations relatives à la réalisation de ce projet. Dans un communiqué publié le 24 novembre 2020, la direction du MC

Alger avait regretté le retard accusé dans le début des travaux de construction du Centre de préparation et de formation, «malgré le fait qu'elle ait réglé les frais relatifs à l'acquisition de la parcelle de terrain auprès de la direction des biens de l'Etat». Le MCA a déboursé 80 milliards de centimes pour acquérir le terrain de Zéralda, d'une superficie de 4 hectares. Le projet devait être réceptionné en août 2021, période coïncidant avec la célébration du centième anniversaire de la création du club algérois.

Voile - JM 2022

Les préparatifs du test-event avancent bien

La Fédération algérienne de voile (FAV) a indiqué dimanche que son président Mohamed Azzoug s'est rendu ce week-end à Oran, où il a constaté avec «satisfaction» l'avancement des préparatifs en vue du test-event qui s'y déroulera cet été et permettra de préparer dans les conditions du réel les Jeux Méditerranéens de 2022. «Le président Azzoug s'est déplacé à Oran, pour s'enquérir des préparatifs du test-event qui s'y déroulera cet été, entre le 27 juin et le 3 juillet», pour préparer les Jeux

Méditerranéens de 2022, a-t-on précisé de même source. «La visite d'Azzoug sur site s'est faite en présence du DJS d'Oran, Sifi Yacine, ainsi que de Nen-chekor Sofiane, membre du Comité d'organisation des JM, et d'Arif Hamza, président de la Ligue oranaise de voile», a indiqué la FAV, ajoutant «qu'une réflexion a été engagée» entre les différentes personnes suscitées «pour trouver la meilleure jonction, en termes logistiques, entre la station balnéaire des Andalouses et le Com-

plex New Beach». Après la fin de cette visite sur site, la délégation s'est rendue à l'Auberge de Jeunesse de Cap Falcon, où seront hébergés les membres des délégations participantes. Le président Azzoug s'est également félicité de la disponibilité et du soutien dont ont fait preuve le DJS d'Oran et les représentants du COJM. Pour sa part, et en sa qualité de Directeur des compétitions sur le plan local, c'est le président de la Ligue qui assurera le bon déroulement et le suivi des préparatifs du test-event.

Handisport - AG élective de la FAH

Deux candidats en lice

Deux candidats seront en lice pour le poste de président de la Fédération algérienne handisport (FAH), en vue de l'assemblée générale élective (AGE) qui aura lieu le 16 mai à Alger (11h00), a annoncé la commission de candidatures. Il s'agit d'Abdelhak Benharkou et sa liste composée de 12 membres et un suppléant ainsi que Slimane Maachou dont la candidature a été acceptée sous réserve de présenter le règlement intérieur de sa ligue afin de justifier le mode d'élection adopté lors de son élec-

tion à la tête de la Ligue de Béchar (élection à main levée ou à bulletin secret). La commission de candidatures a également demandé au candidat Slimane Maachou de présenter des pièces justificatives prouvant qu'il avait huit ans d'expérience et d'activité au sein de la famille handisport. La période de dépôt de candidatures a été rouverte du 3 mai à 14h00 au 6 mai à 12h00. Les délais de recours ont été arrêtés du dimanche 9 mai à partir de 9h00 au lundi 10 mai à 12h00. Cette décision a été prise après

l'invalidation des travaux de l'AGE du 6 avril dernier par la Commission nationale de suivi du renouvellement des instances et structures sportives nationales qui a accepté les réserves formulées par le candidat à la présidence Nemer Korichi, lequel a relevé des «anomalies». Lors de cette AGE, le président de la Ligue handisport de Béchar, Slimane Maachou (57 ans), avait été élu président de la FAH en récoltant 21 voix des 37 exprimées, contre 14 pour l'autre candidat Nemer Korichi et deux bulletins nuls.

Cyclisme - Tour du Rwanda

Rodriguez Martin vainqueur de la 13e édition



L'Espagnol Rodriguez Martin Cristian de la formation Total Direct Energie a remporté la 13e édition du tour international cycliste du Rwanda (2-9 mai), après avoir décroché la victoire de la 8e et dernière étape, courue dimanche à Canal Olympia (Kigali) sur une distance de 75.3 km.

L'Espagnol a endossé le maillot jaune de la victoire finale en s'adjugeant la 8e et dernière étape avec un temps de 2h05:06, devant le Canadien Piccoli James (2h05:08) et l'Américain Hoehn Alex (2h05:42). L'Algérien Azzeddine Lagab a terminé à la 17e place, à 12 minutes et 47 secondes du vainqueur. Organisé depuis 1988, le Tour du Rwanda était une course amateur, jusqu'en 2009. L'année dernière, après 10 ans en catégorie 2.1, l'UCI lui a donné le badge pour le 2.2. La précédente édition a été remportée par l'Erythréen Natnael Tesfatsion.

USM Alger La confiance retrouvée

Adjal Lahouari

dans notre édition de lundi, l'arbitrage de Bekouassa a été contesté par les mouloudéens algériens, mais il n'en demeure pas moins que l'équipe de Soustara aura été plus efficace dans ce duel où les joueurs du Doyen ont tout donné pour arracher le quitus. Et, justement, le fait que les poulains de Zeghdoud aient résisté aux offensives de leur voisin prouve qu'on a désormais une USMA plus compétitive après le judicieux recrutement du mercato d'hiver. Il est indéniable que, depuis la prise de fonctions de Mourin Zeghdoud, l'équipe a retrouvé ses repères, tant à domicile qu'à l'extérieur, comme le confirment les victoires face au CRB, l'ASO, la JSMS et le nul en championnat face à ce même MCA.

Si la Ligue 1 venait à être bloquée à la trentième étape, les Sétifiens sont en droit de croire en leurs chances d'être sacrés champions. Cependant, rien n'est acquis dans le football algérien où, à titre d'exemple, un cador comme le CRB se fait éliminer en coupe de la Ligue par le NC Magra, autre formation qui se bat dans les profondeurs du tableau, ceci dit avec tout le respect qu'on doit à ce club dont la présence parmi l'élite est déjà un exploit. Ce qui n'est pas le cas au sein de l'USMA qui, après les éliminations des clubs dits forts tels le CRB, le MCA, l'ESS et le PAC, a tendance à croire que le chemin vers le sacre est sérieusement dégagé. C'est oublier trop vite qu'il reste encore de rudes rivaux comme la JSK, le MCO, la JSS et l'O Médéa qui ont aussi leur mot à dire dans cette épreuve et que tout dépendra du tirage au sort vu le niveau des autres rescapés.

Il est vrai que, distancés à cause d'un parcours aller peu conforme avec le niveau de l'effectif et les moyens financiers consentis, les usmistes misent tout sur cette coupe de la Ligue pour avoir le droit de disputer une épreuve continentale qui redorerait le blason de ce club. Certes, et comme déjà souligné

Euro-2021

France, Belgique, Angleterre... Où en sont les favoris ?

Avant l'Euro de foot (11 juin - 11 juillet), les favoris présentent des états de forme divers, que ce soit en matière de résultats ou de condition physique. Tour d'horizon à un mois du coup d'envoi.

FRANCE: UN MORAL AU TOP

Les champions du monde 2018 se présentent aux portes de l'Euro avec des habits de favoris, après trois ans de renouvellement sans bouleversement. L'ossature du Mondial russe est toujours en place, la «gagne» sauce Didier Deschamps également. La France n'a connu que trois trous d'air depuis son sacré, aux Pays-Bas (novembre 2018, Ligue des nations), en Turquie (juin 2019, qualification à l'Euro) et contre la Finlande (novembre 2020, amical), trois jours avant une victoire marquante chez le Portugal de Cristiano Ronaldo (1-0). Face à «CR7» au premier tour de l'Euro, c'est un groupe tricolore au complet qui devrait se présenter, de Hugo Lloris à Antoine Griezmann en passant par Paul Pogba et Kylian Mbappé. Les blessés du printemps, à savoir Corentin Tolisso et Anthony Martial, espèrent être remis à temps en vue de la liste annoncée le 18 mai.

PORUGAL: POUSSIF, MAIS AVEC DES PROMESSES

Si le champion d'Europe en titre n'a pas perdu en mars et plutôt bien réussi ses débuts en qualifications au Mondial-2022, il est souvent apparu poussif et sans idées, voire inquiétant par moments face à des nations pourtant largement à sa portée. Malgré un vivier de joueurs individuellement très talentueux, la Seleçao souffre d'une absence de force collective tant sur le plan défensif qu'offensif. Trop d'incertitudes subsistent pour détacher une organisation et un onze type clairs, notamment au milieu de terrain et quand il faut choisir les partenaires de Ronaldo en attaque. Seules satisfactions durant le stage de mars, l'affirmation de Ruben Dias en défense et l'émergence de Diogo Jota comme buteur alternatif du Portugal derrière «CR7».

ANGLETERRE : DES DILEMMES ET DES BLESSÉS

Avec la possibilité d'emmener 26 joueurs, le sélectionneur Gareth Southgate aura des choix délicats à faire en attaque, où le choix est pléthorique. Les inquiétudes concernent plutôt le secteur créatif du milieu de terrain avec Jack Grealish, blessé depuis la mi-février, ou James Maddison qui peine à retrouver son niveau avec Leicester. Un cran plus bas, Jordan Henderson est aussi très incertain, alors que son coéquipier à Liverpool Trent Alexander-Arnold a quelques matches pour faire oublier la saison sans relief des Reds. Avec un exercice condensé et très riche en matches pour Chelsea, Manchester City et United, et marqué par de nombreux pépins physiques, Southgate pourrait être tenté de donner la priorité à des joueurs plus frais et polyvalents.

ESPAGNE: EN MODE RECONSTRUCTION

Après ses éliminations précoces à l'Euro-2016 et au Mondial-2018, la «Roja» a entamé son projet de re-

construction sous l'impulsion de Luis Enrique. De la génération dorée qui avait réussi le triplé Euro-2008 - Mondial-2010 - Euro-2012, il ne reste plus que Sergio Ramos et, dans une moindre mesure, Sergio Busquets et Jordi Alba, absents en 2008. Depuis son retour fin 2019, Enrique a lancé plusieurs très jeunes joueurs prometteurs, à l'instar de Bryan Gil (Eibar), Dani Olmo (Leipzig), Ferran Torres (Manchester City), Mikel Oyarzabal (Real Sociedad), Pedri (FC Barcelone) ou encore Ansu Fati. Le prodige du Barça, 18 ans, pourrait toutefois manquer l'Euro à cause d'une grave blessure à un genou. Battue une seule fois en deux ans et demi (1-0 en Ukraine en octobre 2020), l'Espagne s'attend à passer la phase de groupes malgré l'opposition du Suédois Zlatan Ibrahimovic et du Polonais Robert Lewandowski, mais pas forcément à un exploit: cet Euro servira surtout à lancer les bases d'une nouvelle génération en vue du Mondial-2022 au Qatar.

BELGIQUE: SIGNAUX AU VERT POUR LES DIABLES ROUGES

La sélection dirigée par Roberto Martinez n'a perdu que deux fois (5-2 contre la Suisse et 2-1 contre l'Angleterre) lors de la quasi trentaine de matches disputés depuis la demi-finale du Mondial-2018 perdue face aux Français, une belle série qui masque toutefois la fébrilité d'une défense souvent prise à revers. Avec Thibaut Courtois dans les buts, Romelu Lukaku en attaque et surtout Kevin De Bruyne en chef d'orchestre, les Diables rouges sont armés pour aller loin. Les frères Hazard devraient être également de la partie: Thorgan (Borussia Dortmund) et son ainé Eden, revenu fin avril à la compétition avec le Real Madrid après une longue série de blessures. Aucun cadre belge n'est pour l'heure blessé, à l'exception de Dries Mertens victime d'une entorse à une cheville samedi lors du déplacement de Naples à La Spezia.

ALLEMAGNE: DÉFENSE FRIABLE, LÖW EN PARTANCE

Les fans et experts allemands sont nombreux à ne plus considérer la Mannschaft comme un favori de cet Euro, à la lumière des récents résultats en dents de scie d'une équipe incapable de trouver son assise défensive. Joachim Löw est-il encore le sélectionneur adéquat après 15 ans en poste? Va-t-il rappeler pour l'Euro ses vieux grognards champions du monde 2014 Thomas Müller, Jérôme Boateng et Mats Hummels, éjectés sans ménagement en 2019 après l'humiliante élimination au premier tour du Mondial-2018? À la première question, une majorité de fans répondent «non», selon les sondages. Après le traumatisant 6-0 de novembre encaissé en Espagne en Ligue des nations, les appels à la démission de Löw se sont multipliés. Et la défaite 2-1 en mars à domicile en qualification du Mondial contre... la Macédoine du Nord n'a pas redoré son blason. Sur la deuxième question, les avis sont partagés. Difficile de se passer d'un Müller revenu à son plus haut niveau au Bayern, selon les observateurs. Quant à Boateng et Hummels, les arrières centraux d'expérience apporteraient ce qui a manqué à l'équipe depuis des mois: une stabilité défensive.

Championnats européens

Espagne - 36e journée

Aujourd'hui

(18h00) Osasuna - Cadix

(19h00) Elche - Alavés

(21h00) Levante - Barcelone

Mercredi

(18h00) Séville - Valence

(19h00) Celta Vigo - Getafe

..... Huesca - Athletic Bilbao

(21h00) Atlético Madrid - Sociedad

Jeudi

(18h00) Valladolid - Villarreal

(19h00) Eibar - Betis Séville

(21h00) Grenade - Real Madrid

Angleterre - 36e journée

Aujourd'hui

(18h00)

..... Manchester United - Leicester

(20h15)

..... Southampton - Crystal Palace

Mercredi

(20h15) Chelsea - Arsenal

Jeudi

(18h00) Aston Villa - Everton

Vendredi

(20h00) Newcastle - Manchester City

Italie - 36e journée

Aujourd'hui

(19h45) Naples - Udinese

Mercredi

(17h30) Cagliari - Fiorentina

(19h45) Torino - AC Milan

..... Atalanta Bergame - Benevento

..... Sampdoria Gênes - Spezia

..... Inter Milan - AS Rome

..... Bologne - Genoa

..... Sassuolo - Juventus Turin

..... Lazio Rome - Parme

Jeudi

(19h45) Crotone - Hellas Vérone

Coupe d'Allemagne

Jeudi

(19h45) RB Leipzig - Dortmund

Tennis - Masters 1000 Zverev reprend de la hauteur à Madrid

Le N.6 mondial Alexander Zverev a remporté son quatrième trophée en Masters 1000, son premier depuis 2018, à Madrid déjà, en renversant l'Italien Matteo Berrettini (N.10) en trois sets 6-7 (8/10), 6-4, 6-3 dimanche, à trois semaines de Roland-Garros (30 mai-13 juin). Aux tours précédents, Zverev avait éliminé Rafael Nadal (N.2) en quarts de finale, puis Dominic Thiem (N.4) en demi-finales. Il s'agit de son deuxième titre de la saison après Acapulco (Mexique) en mars, le quinzième de sa carrière au total. Les précédentes victoires en Masters 1000 de l'Allemand de 24 ans remontaient à 2017, à Rome et au Canada, et à 2018, dans la capitale espagnole. Berrettini, qui restait sur un succès à Belgrade il y a deux semaines, sur ocre aussi, disputa sa première finale en Masters 1000, à 25 ans. En venant à bout de l'Italien, Zverev a enchaîné une troisième victoire consécutive face à un joueur du top 10, lui qui avait auparavant connu un début de saison sur terre battue timide, avec des éliminations dès les huitièmes de finale à Monte-Carlo et en quarts de finale à Munich (Allemagne). Mais le grand Allemand (1,98 m) a dû batailler pendant 2 heures 40 minutes pour sortir vainqueur de cette finale. Au bout d'un premier set extrêmement disputé, où Berrettini a breaké le premier (4-3) mais



mal au genou, on espère qu'il n'y a rien de grave, on évaluera son état dans les prochains jours», a-t-il ajouté.

Suède Ibrahimovic se blesse au mauvais moment

L'attaquant de l'AC Milan Zlatan Ibrahimovic est sorti sur blessure, touché au genou gauche, dimanche soir lors du match contre la Juventus Turin, à cinq semaines du premier match de l'équipe de Suède à l'Euro. Le Suédois de 39 ans s'est fait mal en essayant de contrôler un ballon, dans un duel avec le défenseur néerlandais des Bianconeri Matthijs de Ligt peu après l'heure de jeu. Il est resté sur le terrain encore quelques minutes mais a ensuite renoncé, s'asseyan sur la pelouse puis sortant en grimant à la 66e minute, remplacé par Ante Rebic. «Ibra», qui vient de prolonger son contrat jusqu'en juin 2022 avec les Rossoneri, a

Ligue 1 française Fortunes diverses pour les internationaux algériens

La suite de la 36e journée du championnat de Ligue 1 française de football, disputée dimanche, a été prolifique pour trois internationaux algériens, ayant contribué aux succès réalisés par leurs clubs respectifs. En Côte d'Azur, l'OGC Nice a sué pour l'emporter à domicile face à Brest (3-2). Le milieu international algérien Hicham Bouadaoui a égalisé pour son équipe (2-2) à la 61e minute de jeu, avant que son coéquipier Hassane Kamara ne marque le but de la victoire en fin de match (89e). Les deux Algériens de l'OGC Nice, Hicham Bouadaoui et Youcef Atal, titulaires, ont cédé leur place en seconde période. Nice a terminé la partie en infériorité

numérique après l'expulsion de Pierre Lees-Melou (52e). Si Nice se hisse à la 9e place au classement (49 pts), le Stade brestois, où évolue l'international algérien Haris Belkebla, reste toujours menacé par le spectre de la relégation en occupant la 14e place (40 pts), devançant de trois longueurs le FC Nantes (18e), barragiste pour le maintien. Pour sa part, Nîmes Olympique a réalisé une excellente opération, dans l'optique du maintien, en allant s'imposer sur le terrain du FC Metz (3-0), avec notamment une réalisation de l'ailier algérien Zinédine Ferhat. L'ancien joueur de l'USM Alger a surgi à la 89e minute pour clôturer le festival offensif, face au gardien de but international al-

gérien de Metz, Alexandre Ouakidia. L'autre Algérien de la formation messine Farid Boulaya, titularisé, a été remplacé à l'heure de jeu. Toujours relégable (19e, 35 pts), Nîmes devra impérativement s'imposer lors des deux derniers matchs de la saison, tout en espérant de faux-pas de ses concurrents directs pour le maintien. De son côté, Montpellier HSC est allé s'imposer en déplacement face au RC Strasbourg, grâce notamment au 14e but de la saison de l'attaquant algérien Andy Delort (3-2). Une réalisation qui permet au buteur algérien de conforter sa position dans le top 10 (7e) du classement des buteurs, dominé par l'attaquant français du Paris SG Kylian Mbappé, auteur de 25 buts.

Espagne

Le nul et des regrets pour le Real

Le Real Madrid a arraché le nul 2-2 sur le fil contre le Séville FC dimanche pour la 35e journée de Liga et s'accroche à la 2e place à deux points du leader, l'Atlético Madrid (77 points), tenu en échec la veille à Barcelone (0-0). Une décision arbitrale a-t-elle décidé du futur champion de Liga ? A un quart d'heure du terme, à la 76e minute, l'arbitre consulte la vidéo pour un penalty clair et net sur Karim Benzema après un accrochage avec le gardien sévillan Yassine Bounou dans la surface andalouse. Mais Juan Martinez Munuera décide d'accorder un penalty à Séville pour une main d'Eder Militao dans sa surface quelques secondes avant la contre-attaque fulgurante de Benzema. L'ancien du Barça Ivan Rakitic s'est chargé de le transformer croyant sceller la victoire...

C'était sans compter sur cette frappe inespérée de Toni Kroos détournée par Eden Hazard dans les arrêts de jeu (90e+4) de cette fin de match complètement folle, pour permettre au Real d'arracher le nul et de croire encore en ses chances de défendre sa couronne nationale. Auparavant, les hommes de Zinédine Zidane avaient cédé sur un but de Fernando, qui avait ouvert le score après une intelligente remise de la tête de Rakitic (22e), puis Marco Asensio avait égalisé quelques secondes après son entrée en jeu à la place de Luka Modric (67e). «Je ne comprends pas. S'il y a main, il y en effet main de Militao mais il y a aussi main de Séville. Ce que m'a dit l'arbitre ne m'a pas convaincu. Normalement, je ne parle jamais de cela, mais aujourd'hui je suis un peu en colère», a fustigé Zidane.

Italie

L'AC Milan assomme une Juventus au bord du vide



L'AC Milan a assommé la Juventus Turin (3-0) pour éjecter les Bianconeri (5e) du Top 4 qualificatif pour la prochaine Ligue des champions, dans une soirée assombrie par la sortie sur blessure de Zlatan Ibrahimovic à quelques semaines de l'Euro. Le président turinois Andrea Agnelli, tête basse dans les tribunes du Juventus Stadium, risque désormais vraiment de ne pas participer à cette C1 qu'il rêve de remplacer par la Super Ligue. Sa Juve, appliquée en première mi-temps mais en panne de confiance, a été dépassée par l'enthousiasme milanais. Brahim Diaz, le titulaire qu'on n'attendait pas, et Ante Rebic, entré à la place de «Ibra», touché au genou gauche, ont donné un avantage logique aux Rossoneri sur deux buts magnifiques (45+1e et 78e). Le défenseur Fikayo Tomori en a

mis un troisième qui peut avoir son importance puisque en Italie les équipes, en cas d'égalité de points, sont départagées par la différence particulière. Or, avec ce 3-0, Milan fait mieux que le 3-1 de la Juve à l'aller à San Siro. Milan s'est même offert le luxe de rater un penalty en seconde période. Avec ses nombreux duels engagés et son intensité, ce choc a bien eu l'allure d'une rencontre de Ligue des champions comme les deux équipes espèrent en revivre la saison prochaine. «Quand tu perds 3-0 un match aussi important, cela veut dire qu'il y a beaucoup de choses qui n'ont pas fonctionné», a reconnu l'entraîneur Andrea Pirlo, excluant toute démission: «Il reste trois matches, je vais continuer à faire mon travail tant que je peux». Milan rejoint à la deuxième place l'Atalanta, deux

équipes qui s'expliqueront en face à face lors de l'ultime round. Naples (4e) pointe à deux longueurs de ce duo et la Juve désormais à trois avec encore l'Inter à rencontrer (37e journée). La dynamique parle ces temps-ci pour les Bergamasques, facilement vainqueurs chez le relégué (19e) Parme (5-2), et pour les Napolitains, eux aussi faciles samedi contre La Spezia (4-1). La chaleur est aussi intense dans le bas du classement pour éviter d'accompagner Parme et Crotone en Serie B. Torino a pris un point important à Vérone (1-1) et Cagliari est sorti vainqueur du duel bouillant pour le maintien contre Benevento. Les Sardes sont allés gagner 3-1 en Campanie et prennent la 16e place avec quatre points d'avance sur leur adversaire du jour qui reste 18e et premier relégable.

France

Le PSG perd deux points, et peut-être le titre

Le Paris Saint-Germain a peut-être abandonné sa couronne en concédant dimanche le nul à Rennes (1-1), laissant trois longueurs de marge à Lille à deux journées de la fin. Sale semaine pour Mauricio Pochettino et ses joueurs. Chassés de la Ligue des champions par Manchester City mardi (2-0, 2-1 à l'aller), ils voient un autre titre s'éloigner. Il leur reste à gagner leurs deux derniers matches de championnat, contre Reims et

Presnel Kimpembe pour un tacle sur Benjamin Bourigeaud (87e). Et Paris met un autre trophée en jeu, la Coupe de France, avec une demi-finale à Montpellier mercredi. Le PSG peut encore finir la saison bredouille, hormis le Trophée des champions remporté contre Marseille en début de saison. Tout n'est pas encore perdu, mais Paris va mal et a bien mal fêté la prolongation de contrat de Neymar jusqu'en 2025, annoncée la veille.

Angleterre

United fait attendre City, West Ham décroche



Manchester United a encore repoussé le sacre de City en allant l'emporter 3 à 1 à Aston Villa, dimanche lors de la 35e journée, alors que West Ham a vu ses rêves de Ligue des champions sérieusement écornés par Everton (0-1). Les hommes de Pep Guardiola avaient raté le coche samedi en se faisant renverser en seconde période par Chelsea (2-1), après avoir eu virtuellement le trophée entre les mains pendant une vingtaine de minutes, dans ce match aux allures de répétition générale de la finale de la Ligue des champions le 29 mai. Dimanche, City a encore été tout aussi virtuellement champion pendant 28 minutes, entre l'ouverture du score superbe de Bertrand Traoré d'une frappe croisée qui a nettoyé la lucarne de Dean Henderson (1-0, 24e) et l'égalisation de Bruno Fernandes sur un penalty obtenu par Paul Pogba (1-1, 52e). Un scénario maintes fois vu cette saison de la part des Red Devils qui ont pris 31 de leurs 67 points après avoir été menés au score. Avec cette victoire, Manchester a porté sa série d'invincibilité à l'extérieur en championnat à 25 matches, deux de moins que le record absolu des «Invincibles d'Arsenal», entre avril 2003 et septembre 2004. Mais avec un seul déplacement encore au calendrier cette saison, à Wolverhampton pour la dernière journée, il devra attendre le prochain exercice pour espérer l'égaliser ou le dépasser. Avec dix longueurs de retard et quatre matches à jouer,

Arsenal repasse devant Leeds à la 9e place, mais sans grands espoirs d'accrocher l'Europe. En revanche, cette 19e défaite de la saison condamne les Baggies à un retour en Championship (D2) dont ils s'étaient extraits la saison passée. Une première pour Sam Allardyce, leur coach expérimenté qui n'avait jamais connu la relégation sur un banc de Premier League.

Allemagne

Francfort ralenti par Mayence

Francfort a concédé le nul dimanche à domicile face à Mayence (1-1) lors de la 32e journée de Bundesliga, un résultat qui sort l'Eintracht du Top 4, synonyme de Ligue des champions, et fait les affaires de Dortmund. Quatrièmes avant cette journée, Kevin Trapp et ses coéquipiers, sont désormais cinquièmes et devancés d'un point par le Borussia de Marco Reus, vainqueur de Leipzig samedi (3-2). Si ce résultat est frustrant pour Francfort, c'est une bonne opération pour Mayence dans la course au maintien. A deux journées du terme, le club a six points d'avance sur le barragiste Bielefeld, en déplacement en fin de journée chez le Hertha Berlin. Mayence pourrait jouer un rôle d'arbitre dans la course à la C1 entre Francfort et Dortmund, puisqu'il reçoit le Borussia le week-end prochain alors que l'Eintracht se déplacera à Schalke. Plus tôt, Cologne s'est en revanche rapproché de la relégation en perdant 4-1 à domicile contre Fribourg. Avant-dernier avec 29 points, le club rhénan a une longueur de retard sur le Hertha Berlin et sur Bielefeld. Les deux derniers sont relégués en deuxième division et l'antépénultième dispute un barrage contre le troisième de D2.

Grande Bretagne

Les luxueuses vacances de Boris Johnson aux Caraïbes visées par une enquête



Le Premier ministre britannique Boris Johnson fait l'objet d'une enquête sur les luxueuses vacances qu'il a passées aux Caraïbes après sa victoire aux législatives de fin 2019, a indiqué lundi l'autorité chargée de veiller au respect des règles parlementaires sur son site internet. Le dirigeant conservateur et sa fiancée Carrie Symonds avaient passé le Nouvel an sur l'île privée Moustique, dans l'archipel caribéen des Grenadines.

Dans sa déclaration d'intérêts en tant que député, Boris Johnson avait indiqué

que ces vacances d'une valeur de 15.000 livres (17.400 euros au cours actuel) lui avaient été offertes par l'homme d'affaires David Ross, un donateur du Parti conservateur.

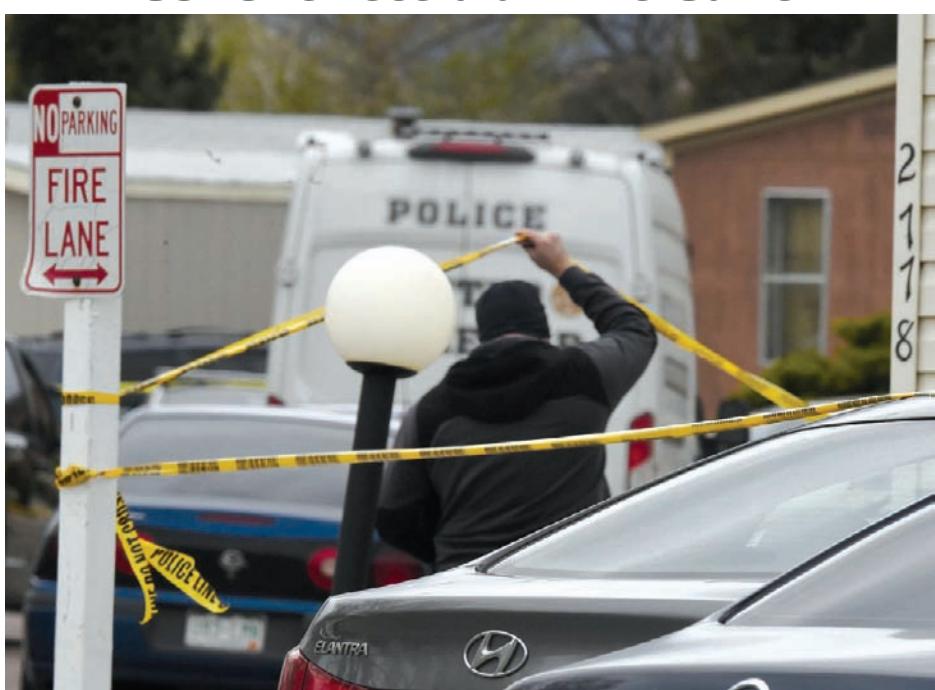
Mais M. Ross avait semé la confusion en niant, dans un premier temps, avoir avancé une telle somme, avant de revenir sur ses dires par l'intermédiaire de son porte-parole pour affirmer qu'il s'agissait d'un "avantage en nature". Downing Street avait précédemment souligné que tout avait été déclaré dans les formes. Cet-

te révélation intervient alors que Boris Johnson est empêtré dans plusieurs affaires ayant mis en exergue les liens très proches entre le pouvoir et les intérêts privés, notamment la luxueuse rénovation de son appartement à Downing Street, au centre d'une enquête de la commission électorale britannique.

Malgré ces scandales, son Parti conservateur est sorti renforcé des élections locales du 6 mai en Angleterre, rassurant les travaillistes Hartlepool, un de leurs bastions historiques dans le nord-est de l'Angleterre.

Etats-Unis

Sept morts dans des tirs sur une fête d'anniversaire



Un homme a ouvert le feu dimanche pendant une fête d'anniversaire au Colorado, tuant six personnes avant de retourner l'arme contre lui, a annoncé la police. La police de Colorado Springs a reçu le matin un appel d'urgence provenant d'un parc de mobile homes, où elle a trouvé six adultes tués par balle et un homme grièvement blessé.

Ce dernier a été transporté à l'hôpital où il est mort de ses blessures. Les premiers éléments de l'enquête ont révélé que les tirs ont éclaté dans une des maisons mobiles, où des familles étaient

réunies pour fêter un anniversaire. "Le suspect, petit ami d'une femme figurant parmi les victimes, s'est rendu sur les lieux en voiture, a commencé à tirer sur les convives puis s'est tué", a déclaré la police dans un communiqué. "Nous enquêtons toujours pour déterminer le mobile." Aucun des enfants présents n'a été blessé, selon la police, et tous ont été recueillis par des membres de leur famille. Les victimes n'ont pas été publiquement identifiées.

Les Etats-Unis ont connu ces dernières semaines une série d'attaques à l'arme à

feu: sur un site du service de livraison FedEx à Indianapolis, un immeuble de bureaux en Californie, un magasin d'alimentation à Boulder, au Colorado, et dans plusieurs spas à Atlanta. Le président américain Joe Biden a qualifié le mois dernier la violence par arme à feu aux Etats-Unis d'"épidémie" et de "honte internationale".

Plus de 43.000 décès par arme à feu ont été répertoriés aux Etats-Unis l'an dernier, suicides compris, selon les chiffres de Gun Violence Archive, une association de recherche sur les violences par armes à feu.

Au chalumeau et au hachoir, il propose des coupes de cheveux décoiffantes

Chalumeau, hachoir, bris de verre... Ali Abbas, un coiffeur pakistanais au savoir-faire pour le moins original, ne recule devant aucun outil pour offrir à ses clients la plus ébouriffante des coupes de cheveux.

Dans un pays pourtant très conservateur en matière de mode comme en d'autres domaines, le style assez déconcertant d'Ali connaît un vif succès auprès de ses clients, dont certains n'hésitent pas à venir d'assez loin que l'Allemagne pour découvrir son salon de Lahore (est).

Ali taille la chevelure au hachoir, avec l'aide d'un marteau ou d'une planche à découper, éclaircit une crinière trop épaisse avec des débris de verre, ou met le feu aux cheveux de ses clients grâce à un chalumeau pour leur donner du volume. "Je me suis dit qu'il fallait faire quelque chose de différent pour attirer plus de clients", raconte-t-il à l'AFP. "Au début, j'ai essayé sur des cheveux artificiels, puis après m'être entraîné pendant quelque temps, j'ai essayé sur un client et il a beaucoup aimé." Après cette première expérience en 2016, Ali a réussi à convain-



cre d'autres clients de passer outre leurs réticences initiales et il a connu depuis un gros succès. Sa réputation s'est étendue bien au-delà de Lahore. Originaire d'un petit village pauvre de la province centrale du Pendjab, il est apparu dans des émissions télévisées et a participé à des séances de photos de mode.

"Il y a eu une bonne réponse de mes clients, qui avaient très peur au début", ajoute Ali, auquel des cheveux hirsutes et frisottants, et des manières un brin excentriques, donnent un air de

savant fou. Il fait payer 2.000 roupies pour ces coupes farfelues et 1.000 pour de plus classiques, au ciseau. "Je me sens complètement relax et à l'aise", assure Ali Saqlain, un client, pendant qu'Ali allume le chalumeau sur son crâne. Le salon accueille une large clientèle de femmes, qui doivent payer 500 roupies de plus pour des coupes plus stylisées. "Je me suis fait couper les cheveux trois fois dans ce salon", dit l'une d'elle, Arooj Bhatti. "Je préfère si c'est fait avec un hachoir, car mes cheveux poussent vite après."

Nouvelle-Zélande

Trois personnes grièvement blessées lors d'une attaque au couteau

Un homme armé a poignardé lundi quatre personnes dans un supermarché néo-zélandais, et trois d'entre-elles ont été grièvement blessées, selon les autorités qui ont exclu un acte terroriste. La police a indiqué que les faits se sont produits dans un supermarché à Dunedin, une ville située au sud de ce pays habituellement très pacifique.

Des témoins ont affirmé

que l'homme, muni de deux couteaux, a poignardé des employés du supermarché et que des clients qui tentaient d'intervenir ont été blessés. La Première ministre Jacinda Ardern a indiqué lors d'une conférence de presse qu'en l'état actuel de l'enquête "rien ne laisse penser qu'il s'agit d'un acte terroriste". Un commandant de police a qualifié cet incident d'"attaque aléatoire" et

affirmé que l'auteur présumé, qui a été placé en détention, comparaîtra mardi devant un tribunal.

La Nouvelle-Zélande demeure traumatisée par l'attaque des mosquées Christchurch au cours de laquelle un suprémaciste blanc avait ouvert le feu, tuant 51 fidèles. Depuis, le gouvernement néo-zélandais a durci la législation en matière d'armes à feu.

Un homme tué dans une fusillade à l'aéroport de Vancouver

Un homme a été tué par balle dimanche dans une fusillade à l'aéroport international de Vancouver, dans la province de la Colombie-Britannique (ouest du Canada), a indiqué la police. La scène a eu lieu dans l'après-midi près du terminal des départs de l'aéroport, situé à Richmond, au sud de Vancouver, a expliqué sur Twitter l'Equipe intégrée d'enquête sur les homicides. Des policiers ont été déployés sur place, a-t-elle précisé.

La police est intervenue vers 15 heures après le signal de plusieurs coups de feu et est actuellement à la recherche d'un ou de plusieurs suspects, selon la radio publique Radio Canada. Les policiers ont "intercepté un véhicule en fuite et ont reçu des coups de feu de la part des suspects" mais aucun agent n'a été blessé, a précisé la police de Richmond sur Twitter. Les suspects sont en fuite,



a-t-elle ajouté. Le ministre de la Sécurité publique Bill Blair a précisé sur Twitter que "la police locale enquête" et a fait un lien entre la fusillade et la violence des gangs.

"Mes pensées vont aux communautés du Lower Mainland qui ont été trop souvent touchées par la vio-

lence liée aux armes et aux gangs, en particulier au cours de la semaine dernière," a-t-il dit. Les activités à l'aéroport sont "revenues à la normale," selon la police. La situation est "maîtrisée" et l'aéroport "est ouvert et sûr," ont précisé les autorités aéroportuaires sur Twitter.

D'ici 2027 Les voitures électriques moins chères à produire que les thermiques



Voitures et utilitaires électriques coûteront moins cher à construire que les véhicules à combustibles fossiles à partir de 2025, 2026 ou 2027 selon les catégories, et pourraient représenter 100% des ventes de véhicules neufs dans l'UE d'ici 2035, selon une étude de Bloomberg New Energy Finance (BNEF). "Les berlines et les SUV électriques seront aussi peu coûteux à produire que les véhicules à essence à partir de 2026, et les petites voitures suivront en 2027", selon l'ONG Transport et Environnement, qui a commandé cette étude.

Concernant les utilitaires, les modèles légers seront moins chers à fabriquer à partir de 2025 et les modèles lourds à partir de 2026, selon ces projections.

Conséquence: les véhicules seront aussi "moins chers à l'achat, en

moyenne, même avant subventions"- sans compter à terme les économies de carburant à l'usage.

Le prix hors taxes d'une berline électrique s'aligera ainsi vers 2026 sur le prix d'un véhicule thermique, autour de 20.000 euros, contre près de 40.000 euros pour la version électrique en 2020.

La baisse des coûts de production s'explique par "la baisse du coût des batteries ainsi que la mise en place de chaînes de production dédiées aux véhicules électriques", selon l'étude. En l'état actuel des choses, les véhicules à batterie électrique représenteront 50% des ventes de véhicules neufs en Europe d'ici à 2030 et 85% en 2035. Mais ils pourraient même représenter 100% des ventes de véhicules neufs d'ici 2035 à condition que "les législateurs renfor-

cent les normes de CO2 des véhicules et lancent d'autres politiques pour stimuler le marché, à l'instar d'un déploiement plus rapide des points de recharge", fait valoir l'ONG. Transport et Environnement appelle ainsi à un "renforcement des normes d'émission de CO2 imposées aux constructeurs automobiles" et à "un quota de ventes d'utilitaires électriques" pour augmenter la quantité de modèles électriques sur le marché. "Avec la baisse des prix des voitures électriques, le marché automobile se dirige naturellement vers une fin de vente des voitures thermiques en 2040. Mais pour remplir nos objectifs climatiques, il faudrait que la dernière voiture diesel ou essence soit vendue en 2035", selon Diane Strauss, directrice France de Transport et Environnement.

Chine: des léopards en liberté sèment la panique

Un léopard était activement recherché lundi dans l'est de la Chine après son évasion avec deux autres félin d'un parc animalier, qui croulait sous les critiques pour avoir tardé à donner l'alerte.

Des habitants de Hangzhou, grande ville située à quelque 160 km au sud-ouest de Shanghai, ont repéré dès jeudi la présence d'un félin en liberté. Certains ont alors pensé que l'animal avait pu s'échapper d'un zoo voisin. Mais le parc animalier de Hangzhou, qui abrite de nombreux ani-

maux de la savane, a dans un premier temps démenti tout lien. Avant d'annoncer samedi une fermeture temporaire pour "raisons de sécurité". La nouvelle est rapidement devenue virale sur les réseaux sociaux. Ce n'est que bien plus tard samedi que le zoo a finalement admis qu'un de ses pensionnaires s'était fait la belle. Et le parc animalier de présenter des excuses pour ne pas avoir donné l'alerte plus tôt, afin de ne pas "semmer la panique". Les autorités locales ont annoncé lundi l'arrestation de cinq

personnes, dont le responsable du zoo, et l'ouverture d'une enquête. D'après les médias chinois, ce sont en tout trois jeunes léopards qui ont fui le parc animalier. Deux ont pu être capturés durant le week-end, le troisième était toujours recherché lundi avec d'importants moyens, notamment aériens. Les parcs animaliers en Chine font fréquemment l'objet de critiques pour les conditions de vie des animaux mais également pour des incidents mortels imputés à des règles de sécurité laxistes.

SpaceX va lancer une mission lunaire payée avec la cryptomonnaie

La société SpaceX du milliardaire Elon Musk va lancer l'an prochain vers la Lune un satellite entièrement payé avec la cryptomonnaie Dogecoin, a annoncé dimanche la société canadienne Geometric Energy Corporation qui va diriger la mission lunaire.

Le satellite, baptisé DOGE-1, sera lancé à bord d'une fusée Falcon-9 de SpaceX au premier trimestre 2022, a indiqué dimanche dans un communiqué la société basée à Calgary.

Le satellite, de forme cu-

bique et pesant 40 kgs, aura pour objectif d'obtenir "des informations spatiales lunaires à l'aide de capteurs et de caméras embarqués," a-t-elle précisé. La "Mission DOGE-1 vers la Lune" sera "la toute première charge utile lunaire commerciale de l'histoire payée entièrement avec le Dogecoin", a déclaré Geometric Energy Corporation, sans préciser le montant de la transaction.

"Nous sommes ravis de lancer DOGE-1 sur la Lune!", a indiqué Tom Ochnero, vice-président des

APPARTEMENTS

TERRAINS

DIVERS

■ A vendre Appart F3 situé à BEL AIR (ORAN) au 4^{me} étage avec Ascenseur - Sup. 65 m² - Refait à neuf - Cité Puvis - Prix demandé : 950 U - Tél : 0771.53.07.19 - 0661.97.97.97

■ A louer un beau Studio à la résidence « Leclerc » au centre-ville ORAN - Contacter N° 0661.21.01.12

■ Vends Appartement F3 + hall - 81 m² - 1er étage à la cité des enseignants, "Belle Vue" - ORAN - en face de la poste et de la mosquée - Tél : 0656.584.606 - Agence / Courtiers s'abstenir

■ A louer un beau Studio à la résidence « Leclerc » au centre-ville ORAN - Contacter N° 0661.21.01.12

■ Couple sans enfants cherche Location pour habitation à ORAN ou les environs - Tél : 0555.20.05.90

■ Je vend un Studio à l'USTO (ORAN) - Acté - Chambre à coucher + petite Cuisine - Avec Toilettes et Salle de bain - Le prix : 415 Unités Négociable - Tél : 0556.81.01.65

■ Loue Hôtel « Bel Air » au centre-ville de MASCARA, à proximité de l'université, dispose de 30 Chambres, un grand Restaurant et un Parking - Contacter : 0770.10.31.28

■ TLEMCEN - Vente : Unité de fabrication d'Aliment de bétail 2 t/h complète avec un Hangar de 200 m² - Un Groupe électrogène de 90 KVA - Un Lot de Terrain de 1.000 m² avec Administration de 140 m² à la Zone industrielle de Terny - TLEMCEN - Acte notarié - Tél : 0770.45.09.80 / 0655.27.04.12

■ Loue : Local de 28 m² parallèle Rue Mirauchaux ORAN en descendant au centre-ville vers Direction de la Jeunesse et des Sports - avec WC et Devanture - 20.000 DA par mois - Tél : 0560.23.47.40

■ Etablissement inscrit dans la Restauration recrute : - 1 Cuisinier qualifié avec expérience - Contacter : 0556.34.53.89

LOCAUX



■ Encore une bougie de soufflée pour tes 08 ans et encore une année de passée.
Jour après jour, l'année fait son tour, et voilà le retour du plus beau jour, le jour de ton Anniversaire - que bonheur, plaisir et réussite t'accompagnent.
Joyeux Anniversaire
TSOURIA RITEJ
Notre fille... Nous t'aimons...
Très fort.

Tes grands-parents
Abdelghani - Fatema et Karima.
Tes parents Mr et Mme LAOUEDJ

EMPLOIS

Société privée installée à Oran

Recherche collaboration d'un Cabinet d'avocats et conseil juridique

Pour les missions suivantes :

- assister, conseiller, démarcher et représenter la Société devant les différentes juridictions algériennes, en matière de contentieux, civil et commercial.

Transmettre offre à : norc.activ25@gmail.com

TAHYAT MYAH MAGTAA



تحلية مياه مقطوع

SOCIETE PAR ACTIONS TAHYAT MYAH MAGTAA - TMM SPA -

AU CAPITAL SOCIAL : 13 155 600 000 DA

SIEGE SOCIAL : HAI ES-SEDDIKIA, ZHUN USTO, N° 16 COOPERATIVE EL MANAKH, ORAN 31000, ALGERIE

TEL : +213 (0) 41 82 28 82 – FAX : +213 (0) 41 82 25 35

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

N° 005/DT/TMM/2021 - RELANCE

EN UNE (01) SEULE ETAPE TECHNICO-FINANCIERE

La société par actions TAHYAT MYAH MAGTAA, par abréviation (« TMM SPA ») en sa qualité de (« SOCIETE DE PROJET ») de l'Usine de dessalement d'eau mer de Magtaa, commune de Mers El Hadjadj, daïra de Bethioua, wilaya d'Oran, lance le présent Avis d'Appel d'Offres Ouvert National N° 005/DT/TMM/2021 - RELANCE, en une seule (01) étape technico-financière pour la :

« CONCEPTION, APPROVISIONNEMENT, CONSTRUCTION DE L'EXTENSION DU BATIMENT DES POMPES D'EAU TRAITEE ET DES ABRIS DES TRANSFORMATEURS DES POSTES ELECTRIQUES TX6 ET TX7 AL LUSINE DE DESSALEMENT D'EAU DE MER DE MAGTAA, WILAYA D'ORAN, ALGERIE », CONFORMEMENT AUX CONDITIONS PREVUES DANS LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES.

Les Soumissionnaires intéressés par le présent Avis peuvent retirer le Dossier d'Appel d'Offres auprès de la Société à l'adresse suivante :

SOCIETE PAR ACTIONS TAHYAT MYAH MAGTAA (« TMM SPA »)

SECRETARIAT TECHNIQUE DES MARCHES (« S.T.M. »)

HAI ES-SEDDIKIA, ZHUN USTO, N° 16, COOPERATIVE EL MANAKH,

ORAN 31000, ALGERIE

TEL : +213 (0) 41 82 28 82 – FAX : +213 (0) 41 82 25 35

contre un justificatif de versement d'un montant de Cinq Mille Dinars Algériens (5.000,00 DA) dans la caisse de la Société ou versement dudit montant sur le compte bancaire de la Société N° 001 00634 0300300447 49, ouvert auprès de la Banque Nationale d'Algérie (« B.N.A. »), Agence 634 Oued Smar, sis au 12, Route de Meftah, Oued Smar, Alger.

N.B./ Le montant de retrait du Dossier d'Appel d'Offres n'est en aucun cas remboursable.

Les Soumissionnaires ayant retiré le Dossier d'Appel d'Offres, sont informés de l'exigibilité de soumission d'une Caution de Soumission prévue dans l'Offre Technique d'un montant de Cinq Cent Mille Dinars Algériens (5000 000,00 DA), établie par une Banque Algérienne au profit de la société par actions Tahlyat Myah Magtaa, selon le modèle joint dans le Dossier d'Appel d'Offres.

N.B./ Le Dossier d'Appel d'Offres ne sera remis qu'au seul représentant dûment mandaté par le Soumissionnaire souhaitant participer à cet Appel d'Offres.

La date limite de dépôt des offres technico-financières est fixée au 31/05/2021 à 12 h 00 à l'adresse suivante :

SOCIETE PAR ACTIONS TAHYAT MYAH MAGTAA (« TMM SPA »)

SECRETARIAT TECHNIQUE DES MARCHES (« S.T.M. »)

HAI ES-SEDDIKIA, ZHUN USTO, N° 16, COOPERATIVE EL MANAKH,

ORAN 31000, ALGERIE

APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° 005/DT/TMM/2021 - RELANCE

« OFFRE TECHNICO-FINANCIERE - CONFIDENTIEL - A NE PAS OUVRIR ».

La séance d'ouverture des plis est fixée le même jour, soit le 31/05/2021 à 14h00 et en séance publique. La durée de validité des offres est fixée à Soixante (60) jours à compter de la date d'ouverture des offres financières.

LE DIRECTEUR GENERAL

Burundi : 12 morts dans une embuscade



Au moins douze personnes, dont un officier supérieur de l'armée, ont été tuées et plusieurs blessées dimanche soir dans une embuscade tendue contre des véhicules dans le centre du Burundi, a-t-on appris lundi de sources concordantes. La police avait évoqué dimanche soir sur Twitter un bilan de huit morts lors d'un "vol à main armée sur quatre véhicules" à Muramvya, ville située à une cinquantaine de kilomètres au nord-est de la capitale économique Bujumbura. Mais plusieurs sources interrogées lundi par l'AFP ont fait état de 12 morts. "Dix personnes ont été tuées sur le champ et deux autres, dont une petite fille, ont succombé à leurs blessures", a déclaré une source administrative sous couvert d'anonymat.

"Il y a onze corps dans la morgue de Muramvya et un douzième corps, une femme qui a succombé pendant son transfert vers un hôpital de Bujumbura, se trouve dans une morgue là-bas", a également indiqué une source médicale. Une dizaine de personnes ont également été blessées, selon cette source médicale et des témoins.

L'Iran confirme les pourparlers avec les Saoudiens



Ainsi une grande partie des élèves se sont vus enjoindre à élargir leurs vacances à cause des grèves répétées décrétées par leurs enseignants après la longue mise en indolence imposée par la pandémie. Il est certain qu'une autre année scolaire s'est évaporée et l'école algérienne continue de cultiver un flop que personne ne peut nier.

Cependant, moins visibles que les turbulences et le mécontentement du corps enseignant, les signes d'une mue profonde s'installent au cœur de ce monde très particulier et ce sont les enfants algériens qui devront en payer le prix. Le bras de fer opposant les syndicats de l'éducation et le gouvernement n'est probablement que l'onde de choc depuis un certain temps renouvelée illustrant l'état des lieux d'un corps névralgique de la société algérienne. Les retouches et les réformettes initiées jusque-là se sont avérées inop-

Le Quotidien D'ORAN

Vive tension à El Qods, des centaines de Palestiniens blessés

Plus de 300 Palestiniens ont été blessés lundi par la police d'occupation israélienne qui les a attaqués sur l'esplanade des Mosquées à Al-Qods occupée, après un weekend de violences dans la Ville sainte, rapportent des médias, citant les secouristes palestiniens. Face à cette escalade, une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU était prévue plus tard dans la journée sur la situation à Al-Qods occupée. La reprise des violences israéliennes a coïncidé avec "la Journée d'Al-Qods".

"Il y a des centaines de blessés", dont une cinquantaine ont dû être hospitalisés, a indiqué le Croissant rouge palestinien dans un bref message aux journalistes. De son côté, l'agence palestinienne de presse, WAFA, a fait état de plusieurs Palestiniens blessés dimanche lors d'affrontements entre les forces d'occupation israéliennes et les jeunes Palestiniens, dans plusieurs régions à d'Al-Qods occupée.

Des colons juifs et sous la protection de la police israélienne, ont essayé de prendre



d'assaut les bourgades d'Is-sawya et Al-Tour, selon la même source. Ils ont été interdits par les habitants, provoquant des affrontements.

Au moins 14 personnes ont été blessées par les forces d'occupation israéliennes dans le quartier de Cheikh Jarrah. D'autres affrontements ont éclaté dans la bourgade de Silwan, a ajouté Wafa.

En fin de journée, des salves de roquettes ont été tirées depuis la bande de Gaza.

Des sirènes d'alarmes des autorités israéliennes ont retenti à El Qods, où le Mur des Lamentations a été évacué. Le mouvement Hamas avait auparavant menacé Israël si ses forces ne se retriraient pas lundi soir de l'Esplanade des Mosquées.

Le ministère iranien des Affaires étrangères a confirmé pour la première fois lundi la tenue de pourparlers avec son grand rival saoudien, mais a affirmé qu'il était encore "trop tôt" pour en évoquer les résultats. Organisées début avril, les discussions, facilitées par le Premier ministre irakien Moustafa al-Kazimi, étaient restées secrètes jusqu'à ce que le journal Financial Times rapporte la tenue d'une première rencontre à Bagdad. "L'objet de ces discussions concernait à la fois (des sujets) d'ordre bilatéral et d'ordre régional", a affirmé aux journalistes le porte-parole de la diplomatie iranienne, Saïd Khatib-

zadeh. La reprise du dialogue, déjà confirmée par des sources officielles irakiennes, marquera le premier effort significatif pour désamorcer les tensions qui perdurent depuis plus de cinq ans entre les deux puissances rivales de la région.

"Mais attendons d'en voir les résultats (...) Il se peut qu'il soit trop tôt pour discuter des détails des négociations", a tempéré M. Khatibzadeh, soulignant que l'Iran avait "toujours été en faveur de ce genre de pourparlers". "La désescalade et l'établissement de relations" entre ces deux pays riverains du Golfe "est bénéfique pour les deux nations", a-t-il dit.

Des Jordaniens demandent la fermeture de l'ambassade israélienne



Quelques centaines de manifestants ont réclamé dimanche à Amman la fermeture de l'ambassade de l'entité sioniste en Jordanie et l'expulsion de son ambassadeur, en réaction aux agressions contre les manifestants Palestiniens par la police israélienne à Al Qods occupée.

Tenus à distance de l'ambassade et encerclés par les forces de l'ordre présentes en masse, les manifestants portaient des keffiehs palestiniens à damier noir et blanc et brandissaient des drapeaux palestiniens et jordaniens.

Des messages de soutien aux Palestiniens ont été brandis: "Résistez, ne faites pas de compromis", "Patience, ô peuple d'El Qods, la victoire arrive".

Des centaines de Palestiniens ont été blessées lors de heurts avec des forces d'occupation de l'Entité israélienne sur l'esplanade des Mosquées --administrée par la Jordanie en coordination avec les autorités palestiniennes-- à El Qods occupée.

La ville sainte d'El Qods vit, depuis le début du mois sacré du Ramadhan, au rythme d'agressions israéliennes notamment, dans les quartiers de "Bab al-Aoud" et de "Sheikh Jarrah".

Afghanistan : cessez-le-feu pour l'Aïd



Le président afghan Ashraf Ghani a ordonné lundi à ses forces armées de respecter le cessez-le-feu de trois jours décreté par les insurgés talibans pour la fête de l'Aïd el-Fitr.

Un communiqué de la présidence afghane indique que M. Ghani a demandé aux forces de sécurité de "respecter le cessez-le-feu" annoncé plus tôt dans la journée par les talibans. Le président a également exhorté une nouvelle fois les insurgés à annoncer une trêve permanente pour mettre fin au conflit, selon la même source.

Les talibans ont annoncé lundi un cessez-le-feu de trois jours pour l'Aïd el-Fitr, deux jours après un attentat contre une école qui a fait plus de 50 morts, en majorité des jeunes filles, et que le gouvernement leur a imputé.

Un autre attentat a fait au moins onze morts lundi après l'explosion d'une bombe au passage d'un bus, dans la province de Zaboul, quelques heures avant l'annonce faite par les talibans, selon le ministère de l'intérieur.

EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

TORTS PARTAGÉS

rites pour une importante institution qui reclamaient une véritable révolution.

Il n'est pas concevable que ce soit l'élève qui achète la craie pour sa maîtresse aux frais de ses parents, comme il est criminel pour un enseignant de survoler ses cours en classe et demander aux disciples qui n'ont pas compris de se plier à ses cours payants.

Entre autorités politiques à quelque niveau qu'elles soient et enseignants, les torts sont partagés. La prise en charge d'une classe de plus de 50 élèves par un éducateur relève de l'idiote et celui-ci peut avoir les raisons objectives de s'investir en épouvantail dans une garderie. Il ressemblera à des regards préconçus aux maîtres des lieux des vieilles écoles coraniques.

Tant que le rôle de l'école n'est pas sé-

rieusement et franchement défini, l'éducation nationale continuera à se nourrir de spasmes et de quiproquos à l'infini pour alimenter les politiques désaxées.

La question essentielle est de savoir si l'école a pour rôle d'endoctriner et de former l'enfant pour en faire un outil et un militant docile d'avant-garde pour le futur ou de lui enseigner un savoir-faire et une compétence pour qu'il puisse affronter avec bonheur la vie de demain ? Cette question une fois réglée avec l'intelligence et le positivisme nécessaires clarifiera le reste. De sa résolution dépendent les histoires de salaires et de conditions de travail car l'exigence de la performance de l'enseignant sera mise en avant.

A défaut, on s'orientera irrémédiablement vers deux écoles. Une privée et une publique. Une pour les riches et une pour les pauvres. Les enjeux de l'heure sont probablement à ce niveau.